PRIX D'ABONNEMENT

TOUMPAINTE LATE

PRIN DES ANNOICES

10 cent, la ligne

Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait. Prix minimum d'une annege 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ÉTÉRUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Du 1º Octobre 1907	Départs pour GARE CHAU	X-DE-FONDS Arrivées de	Du 1º Octobre 1907
The color of the	Berne	7 27 9 07 10*30 4 15 5 3 4 1 57 3	2 46 1 26 5

Quelles sont les conditions que doit remplir une montre de précision?

Nous avons inséré, la semaine dernière, une lettre d'un fabricant d'horlogerie, demandant à connaître les limites de bienfacture que doit atteindre une montre pour qu'on puisse la dénommer « de précision ».

Nous recevons, à ce propos, un article particulièrement documenté, d'un horloger-régleur de La Chaux-de-Fonds, M. Fritz Nussbaum; on suivra facilement — dans nos milieux horlogers — les explications, fort bien étayées, de notre correspondant occasionnel.

Dans un entrefilet paru dans l'« Impartial » de la semaine passée, un fabricant d'horlogerie se plaint et avec raison de l'emploi abusif du mot « précision », appliqué aux montres.

Il est vrai que des fabricants peu scrupuleux ont employé ce mot qui signifie « très exact» pour faire valoir très souvent des produits de qualité courante, même ordinaire; à preuve cette montre munie d'un échappement à cylindre que nous avons eue entre les mains et qui portait sur la cuvette l'inscription « montre de précision ».

La question n'est pas aussi difficile à résoudre qu'il ne le semble au premier abord et à motre point de vue, il est même assez facile de déterminer la limite de réglage que doit posséder une montre pour pouvoir être appelée « montre de précision ».

Nous admettons deux sortes de montres pouyant entrer dans cette catégorie.

- 1. La montre de précision civile. 2. La montre de haute précision.
- Examinons plus particulièrement la pre-

mière de ces montres.

A la fin de l'année 1904, les Conseils d'Etats des cantons de Berne et Neuchâtel ont sanctionné un règlement relatif à l'examen de la marche des montres, règlement présenté par les Commissions des Ecoles d'Horlogerie de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Saint-Imier et approuvé par les Conseils de communes des quatre villes.

Ce règlement, élaboré par des personnes compétentes, après de nombreuses discussions, unifiait et (remplaçait à partir de l'année 1905 les règlements spéciaux aux quatre Bureaux d'observation sus-mentionnés.

Pour mettre ces Bureaux au niveau des progrès et des exigences modernes, il a été institué deux classes d'épreuves.

Ce sont les épreuves de 1re classe, durée 15 jours d'observation et les épreuves de 2me classe, durée 10 jours d'observation; à notre point de vue l'on ne saurait en aucun cas appeler « montre de précision » une montre qui ne pourrait satisfaire aux conditions de la 2me classe d'épreuves.

Voyens en quelques mots en quoi consistent ces épreuves de 2^{me} classe que nous prendrons pour base d'une montre de précision.

La montre est observée pendant 10 jours comme suit:

- 1 jour, pendant à gauche
- 1 jour, pendant à droite
- 3 jours, pendant en haut 4 jours, à plat, cadran en haut
- 1 jour, dit épreuve thermique, pendant
- en haut à l'étuve entre 28° à 32° C. 10 jours d'observation.

Pour obtenir un bulletin de 2me classe, les montres doivent rester dans les limites sui-

yantes:

1. La marche «diurne moyenne» dans les positions pendant en haut et à piat, cadran en haut,
température ambiante, c'est-à-dire de 140 à
180 C., ne doit pas dépasser 15 secondes.

Ce critère n'étant au fond qu'une question de raquette est des plus faciles à atteindre; plusieurs de nos fabriques tolèrent seulement 10 secondes. A notre point de vue il serait également désirable de ramener ce chiffre à 10 secondes pour les épreuves de 2^{me} classe.

2. La «variation» moyenne des marches diurnes dans les positions pendant en haut et à plat, cadran en haut, température ambiante ne devant pas dépasser 4 secondes.

Ce critère étant la pierre de touche de la valeur de la montre, il est naturel que pour ne pas dépasser ce chiffre, tous les organes principaux de la montre: ressort moteur, pignons, pierres de balancier, balancier, spiral, doivent être de bonne qualité et l'échappement soigneusement construit.

3. La plus grande différence entre deux marches diurnes consécutives à la température ambiante dans les positions pendant en haut et à plat, cadran en haut, ne doit pas dépasser 6 secondes.

Ce critère est lié intimement à la variation moyenne.

4. La différence entre les marches diurnes moyennes à « plat et au pendu », température ambiante ne doit pas dépasser 15 secondes.

Ici encore il nous paraît que l'on pourrait facilement ramener ce critère à 10 secondes.

5. La différence entre la marche diurne moyenne pendant en haut et chacune des marches diurnes pendant à droite et à gauche ne doit pas dépasser 30 secondes.

6. La variation par «degré centigrade» ne doit pas dépasser 08,75.

Pour faire le calcul de la variation de cette épreuve dite thermique, on fait la différence entre la marche moyenne de la position, pendant en haut, température ambiante et la marche diurne du dernier jour des épreuves à l'étuve; différence que l'on divise par la différence de degrés; comme par exemple, supposons que la montre donne comme marche moyenne, pendant en haut, température ambiante 150 — 2,6 es comme marche diuras à l'étuve — 1°,2 (30°); nous aurons — 2°,6 moins 1°,2 égal 1°,4 divisé par 15° égal 0°,09 de variation par degré centigrade; la limite étant de 03,75; nous voyons qu'une montre qui aurait une différence de marche à l'étuve de 10 à 12s serait dans la limite exigée; cette épreuve se domprend ais ment et à notre avis une montre de précision doit avoir une compensation réglée dans cette limite au maxi-

¡Voilà Monsieur le rédacteur, ce que nous estimons être la limite de réglage que l'on est en droit d'exiger d'une montre pour que celle-ci puisse se dénommer sous le nom de « précision ». Naturellement que, en partant de cette base, les montres subissant les épreuves de 1re classe de nos Bureaux d'observation sont encore davantage des montres de précision, les limites étant plus ser-

Ainsi au 1º critère « Marche diurne moyenne», la tolérance est de 10º au lieu de 15º;

Au 2me critère. «Variation moyenne», limite 4s, identique aux épreuves de 2me classe;

Au 3me critère. La plus grande différence entre deux marches diurnes consécutives, 5 au lieu de 6;

Au 4me critère. Différence du «plat au pendu». 10s au lieu de 15s;

Au 5mº critère. Différence des pendants, 20s au lieu de 30s;

Au 6me, comme épreuve thermique, celleci est complétée par une marche diurne à la glacière de 0° à 4° C., la variation par degré centigrade ne doit pas dépasser 03,5, nous avons en 1re classe un critère en plus, appelé «reprise de marche» ainsi concu:

«La montre devra reprendre sa marche après les épreuves thermiques dans les limites de 5 secondes, comparée à la marche moyenne à plat»

Il serait à désirer que nos fabricants soucieux de maintenir la bonne réputation de notre horlogerie suisse, ne consentent pas à livrer une montre portant le mot de « précision » sans que celle-ci soit accompagnée d'un bulletin de nos bureaux d'observation; nous avons la conviction que les sacrifices faits dans ce but seraient facilement retrouvés auprès de la clientèle, dont la majeure partie consentirait sûrement à payer plus cher un produit accompagné d'une telle garantie de bienfacture et de bonne marche.

Quant aux montres de «haute précision», dont nous avons parlé plus haut, celles-ci forment une classe à part demandant des seins tout spéciaux, et sont représentés par les chronomètres accompagnés de bulletins des Observatoires astronomiques, tels que Neuchâtel, Genève, Besançon, Kew, etc.

Fritz Nussbaum, horloger régleur.

Dans les prisons russes

Les détails suivants envoyés de Saint-Pétersbourg à l'agence Reuter permettent suffisamment de se rendre compte de quelle manière les condamnés sont traités en Russie, suivant qu'ils appartiennent ou non aux classes dirigeantes, amies du gouvernement.

Le général Stæssel, depuis la condamnation qui l'a privé du rang de général, est désigné dans les actes officiels sous le titre de gentilhomme; le gouvernement a sans doute voulu faire montre de l'esprit de juste compensation qui l'anime. Chaque jour le général est autorisé à recevoir sa femme dans la forteresse de Pierre et Paul et une fois par semaine ses connaissances peuvent lui rendre visite. A cet effet, une grande halle à voûtes a été aimablement mise à la disposition du général et ses collègues de Port-Arthur, les généraux Fock et Reiss, ainsi que nombre d'officiers ayant servi sous ses ordres ne manquent pas de se rendre auprès de lui afin que sa captivité lui paraisse moing

Le général passe la plus grande partie de son temps plongé dans la lecture ou occupé à la rédaction de ses mémoires. Tous les livres nécessaires lui sont remis.

Stæssel est un ami des oiseaux et, dès lors, on n'eut rien de plus pressé que de lui accorder l'autorisation d'avoir une douzaine de petits pensionnaires, colombes, étourneaux, etc., pour charmer son ennui. La journée commence pour lui à 9 heures du matin; le geôlier lui apporte un samovar, sa correspondance et ses journaux. Après un léger repas, le général va prendre l'air au jardin situé au-dessous de la fenêtre de sa cellule, puis rentre pour se livrer à ses occupations. Ses amis déclarent qu'il a beaucoup vieilli, et que le découragement se lit sur son visage; cependant il ne se plaint pas.

Le traitement des députés de la seconde Douma, signataires du manifeste de Viborg, est d'un contraste saisissant. La plupart des inculpés ont été condamnés pour crime de haute trahison aux travaux forcés ou à la déportation. Mais ils sont encore incarcérés dans les prisons de Saint-Pétersbourg, pêlemêle avec des bandits, des assassins et des voleurs.

Les chefs de l'opposition à la Douma ont prié le président Homiakov d'intervenir auprès du premier ministre pour que les malheureux soient au plus vite expédiés en Sibérie ou du moins pour que dorénavant les condamnés politiques soient séparés des criminels de droit commun. Certains journaux annoncent même que les anciens députés ont été chargés de chaînes.

IL A TUÉ, POURQUOI? POUR BOIRE!

Les débats à Nyon de l'affaire Modoux. ce sinistre bandit qui a tué à Genollier une vieille femme pour la voler, ont été fertiles en incidents pénibles. Le héros de ce sombre drame est un jeune homme de 29 ans; de taille moyenne, cheveux et moustaches noirs, teint mat, physionomie taciturne et fausse. Il a répondu aux questions de M. le président par une suite de monosyllabes articulés d'une voix éteinte et ne s'est départi de son quasi-mutisme que pour exprimer quelques vagues regrets au sujet de son crime. Plusieurs membres de sa famille ont été entendus à titre de témoins; le spectacle d'une vieille mère assistant en sanglotant au jugement de son fils n'a pas été, on le conçoit, sans provoquer une émotion intense.

Il résulte de l'interrogatoire que Modoux a suivi l'école de son village jusqu'à 16 ans, qu'il a été en France, pays dont il fut expulsé pour batterie et qu'il a occupé successivement diverses places dans la région de la Côte.

Ayant dû quitter un emploi à Céligny par suite de difficultés avec un camarade, l'accusé décide de rentrer à Genollier. Au préalable, le matin du 11 décembre, il consomme 3 décilitres d'eau-de-vie, puis une certaine quantité de vin : un litre en compagnie d'un ami et trois décilitres seul. Il se met en route pour Nyon. La, acuvelles rarades de vin. Il

est singulier de constater avec quelle precision l'accusé se rappelle ce qu'il a bu. Enfin, Modoux reprend sa route. Comme il est passablement ivre, il se couche au bord du chemin et dort de 11 heures et demie à 3 heures.

A Duillier, il boit chopine. A Genollier, sa première visite est pour la pinte. Alors comme l'idée de tuer Mme Pellet lui est venue à sa sortie de Nyon, il se dirige vers la maison de la veuve.

M. le président doit rappeler les détails du crime. Modoux se borne à acquiescer par des «oui» à peine intelligibles.

L'accusé penètre chez Mme Pellet. Il is trouve auprès de son fourneau. D'un coup de poing sur la figure, il l'abat sans qu'elle ait poussé un seul cri. Puis, il s'agenouille sur la poitrine de la malheureuse, lui enfonce trois doigts dans la bouche — les trois grands doigts, déclare-t-il. Il reste dans cette position jusqu'à ce que sa victime ait cesse de faire un mouvement.

Quand il a accompli son acte abominable, Modoux se met en quête d'argent. Dans un portemonnaie il trouve 4 fr. 30.

Modoux jette la clef de l'appartement après avoir fermé la porte et retourne à l'auberge. Il boit tranquillement un verre avec un consommateur de sa connaissance, puis il gagne le domicile de ses parents, lesquels sont locataires de la victime. Il soupe en racontant son renvoi de Céligny, puis va se coucher. Il dort jusqu'à huit heures du mating Le lendemain, il prête son aide aux voisins pour mettre le corps de Mme Pellet sur le lit. Il pressent que les soupçons vont se porter sur lui; brusquement il s'enfuit. Trois jours plus tard, la police l'arrêtait à la Sallaz, chez l'un de ses beaux-frères.

Le dialogue suivant s'établit ici entre le président des débats et l'accusé:

- Est-ce que vous vous repentez?
- Oh! oui, je regrette beaucoup ce que

j'ai fait.

— Aviez-vous de la haine pour Mme Pel-

let?

— Non. Elle n'avait jamais été mauvaige pour moi.

A quoi vouliez-vous employer l'argent

- A boire.

Correspondance Parisienne

Paris, 7 avril.

Le lock-out a du plomb dans l'aile. Je crois qu'il n'ira pas très loin. Quand des entrepreneurs en viennent jusqu'à dire dans les feuilles publiques que leurs collègues ont eu un mouvement plutôt fâcheux et imprudent, il y a de la zizanie dans la corporation patronale.

D'un autre côté les ouvriers conservent un calme remarquable, ils ne laissent pas aux éléments révolutionnaires, comme on ne l'a vu que trop souvent, l'occasion sous aucun prétexte de se mêler à leur mouvement. En quoi ils s'attirent quelque reconnaissance de la population qui avait tellement redouté le désordre.

On accusait dans les milieux avancés M. Clémenceau d'avoir fait un pas à droite; il a fait, lors de l'interpellation Jaurès, un pas à gauche en déclarant aux députés que sa véritable majorité c'est les gauches à l'exclusion des socialistes collectivistes.

Les conservateurs, qui s'appellent progressistes, n'ont pas été très enchantés de cette déclaration. Au fond, M. Clémenceau n'a que voulu rassurer, à la veille des élections municipales, ses amis politiques qui le croyaient déjà embarqué dans des alliances avec les républicains conservateurs. Nous verrens lors de la rentrée de mai s'il restera dans l'esprit de sa déclaration.

Dans certains théâtres et dans nos cafésconcerts, l'exhibition du nu est poussée à une indécence telle que des groupes de spectateurs font du chahut. Ils en sont mal récompensés. La police les met à la porte.

Aux Dessous Elégants I Corsets sur mesures, dernier chic Pa-

risien. Réparations. Prix modiques. -

Pour vous Madame

et pour vos filles, futures mères!

La femme médecin da foyer

Livre d'or de la femme

par 3 doctoresses, ouvrage de grand luxe, richement relié. 880 pages, 445 gravures, 28 planches en cou-leurs, dessins, etc.

modèle du corps de la femme

démontable

L'ouvrage se divise en 3 parties : I. L'Hygiène. la Vie conjugale, rè-gles pratiques pour le mariage, la lon-gévité, l'hygiène et la beauté. II. Thé-

rapeutique, contient les descriptions et le traitement de toutes les maladies.

S'adresser rue du Nord 17, au 4me

(SOCIÉTÉ ANONYME) LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 7 Avril 1908.

Nous sommes aujourd'hui, saut variations imporantes, acheteurs en compte-courant, on au comptant,

					1	Est.	Co	urs
	Chèque				. 1		100	
france . }	Court et	petits e	fets	ongs	. 1		100.	
	2 mois)					3	100	
	3 mois					3	100.	171/
	Chègne Court ot				. 1	. 1	25.	163
endres	Court of	patita e	affets	longs	.	3	25.	14
	2 mois }	accenta	t. an	laise	8	3	25.	
	3 mois				. 1	3 /	25	
	Cheque	Berlin,	F. Lunc	1011			123	
llemag.	Court et	petite e	ifels	ongs		6/,	123.	181
	2 mois	secepts	1. 211	eman	18-2	31/9	133	39,
	3 mois					54	123	40
	Chèque	Genes,	Milan	, Tur	310		100.	10
talie .	Court et	petits e	ilets :	ongs	. !		100.	
13	2 mois,					5	100	188
	3 mois,	chiffre	8 .			5	100	
Palaisan (S	Chèque	Bruzel	ies, A	nvers		4	88	
elgique	M & O INIU	ID, CLASIC	· accer	0000		31,	60	
	Hon acc.	, mill., m	auu.,	0 66 4	ch.	4	93.	85
asterd.	Chèque	et cour		•		4	207	75
.14	2 a 3 mo	is, trait	. acc,	F1. 3	000	31/2	207	75
seratn.	Non acc.	, Dill., Ill	and.,	2.01.0	00.	4	107	70
11	Chèque	et cour			.		104	661
fienne.	Petits el	fets long	78 .			41/2	104	661
	2 à 3 m		FILLS	Ι.		41,	104	671
IN-HOL	Chèqu	е				6	5	161
SULSSE	. Jasqa'	a a moi	s .	í		31/2		
Billets de	banquo	francai	s .	: :		_	160	121
•		allema				_	128	171
		Tusses.			•	_		622
		antrick	hiens			_	104	. 55
		anglai	8 .			-		15
•		angiai italien			. !		100	
Scaverai	ns anglai	B				-		.10
Diagon d	e 20 mar	k .	120		12		24	



MONTRES

egrenées Montres garanties

Tous genres. Prix réduits Beau choix. F.-Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds 9536-32

Clinique privée

Accouchements discrets. - Recoit Traitement des maladies des dames. —
Discrétion absolue. A-L-113 1140-12*
Ecrire CASE POSTALE 1946, rue du Rhône, Genève.

Appareils et Fournitures

pour la Photographie à des prix défiant toute concurrence Plaques, Papiers, Vignettes, Cartes postales, Chassis, Bains

S'adresser 2 MM. P. Reymond & Die, Bureau, rue du Nord 3. 7103-2

On demande un fournisseur de lait, qui pourrait livrer matin et soir, 80 litres de lait par jour, à partir du 1er Mai. B'adresser à l'Epicerie Parisienne, rue Numa-Droz 118. 5165-1

Installation de Chambres de bains Conduites d'eau et de gaz

Sonnories électriques

Téléphones privés

Transformations en tous genres

Nouveau Réchauds économiques anglais émaillés couleurs et noirs Nouveau

Esces Tractzin

Pouvoir éclairant, 120 bougies

LUMIÈRE A GAZ RENVERSÉ

Economie, 42 º/º

Grand choix de lustreries en tous styles et tous prix

12 Daniel-Jeanrichard

Appareilleur-Electricien

Daniel-Jeanrichard, 1995

Seul concessionnaire des manchons soie A. Plaissetty, pour becs renversés et becs Auer, lumière parfaite, durée triple de celle des meilleures marques connues. Prix en magasin, 80 cts. Rendu posé, 1 fr. 20.

RÉPARATIONS

M O 9844 17576-23

Fabrique. Lubszynski & Co. Berlin NO. 18

Les ouvriers sans travail ou inoccupés, tels que: Email-

leurs, Peintres, Décalqueurs,

Paillonneuses, peuvent se pla-

cer de suite et avantageuse-

ment, sans chômage. Places

Fabrique de cadrans, So-

Attention!

Guérison complète des hémorrhoïdes, sans opération. — S'adresser chez Mme Bovet, rue du Nord 174. 5126-1

stables.

Prix modérés

RÉPARATIONS

4434-1

TÉLÉPHONE 949 📆

est le meilleur brillant à métaux

Gérance L. Pécaut-Michaud

Numa-Droz 144

pour le 30 avril 1908

3 chambres, dont 1 pignon. Grands corri-

dors, gaz installé, ayant cour, jardin, lessiverie. Belie situation à l'entrée du

Berger

Pour le 1er ou le 15 mai, on demande un garçon de 11 à 13 ans pour garder le bétail. — S'adresser à M. Louis Jeanne-ret-Maret, aux Petits-Ponts. 5137-1

quartier des fabriques.

Encore quelques jolis appartements de

2851-39*

EN VENTE PARTOUT

Tout le monde est d'accord que

Khumatisme, Hémorrhoïdes

A la Clinique «Vibron», à Wienacht près Rorschach (Suisse). En réponse à votre honorée je viens vous informer par la prèsente que mon mal a été amélioré au bout de 8 jours après le commencement de la cure. Au bout d'une quinzaine toutes les douleurs du rhumatisme au genou gauche, desquelles j'étais atteint depuis 10 ans, hémorrhoïdes et démangeaisons à l'anus, sont entièrement disparues et je peux

ans, nemorrondes et demangeaisons à l'anus, sont enterement dispardes et je peux tranquillement et sans dérangement, continuer à travailler. Jusqu'à ce jour aucune rechute n'est revenue et tout est en ordre. Alors je vous ai déjà recommandé à mes amis dans nos environs. Veuillez m'envoyer encore quelques brochures. Je vous remercie infiniment de ma guérison... Certifié par la mairie de Heckendalheim, Rheinptalz, le 16 juin 1907. Walle, maire. Adresse: Clinique «Vibron» à Wienacht près Rorschach (Suisse.)

Se recommande.

Pour les manchons Plaissetty pris en magasin, on est prié d'apporter la COURONNE et le TUBE.

avant tout celle des femmes et des enfants. III. L'enfant, période qui précède l'accouchement et la période qui le suit, Conseils pour fiancés et jeunes maries pour éviter les maladies et leurs suites; conduite à tenir pendant la grossesse, etc., etc.

Toute épouse qui vent voir les toute epouse qui vent voir les siens heureux et en bonne san-té. doit possèder LE LIVRE D'OR DE LA FEMME; tout v est exposé avec une clarté remarquable et un sens pratique sur lequel on ne saurait trop insister dans un livre qui deit survivente.

doit suppléer le médecin et la sage-femme. Malgre les frais d'établissement énormes pour un ouvrage aussi com-plet. l'éditeur l'a mis à la portée de toutes les bourses en fixant le prix du magnifique ouvrage à fr. 25.—PAYA BLE 4 FRANCS PAR MOIS, ou au comptant fr. 22.50.

Que ne donnerait pas la jeune mère, Que ne donnerait pas la jeune mère, dont le bébé est tourmenté par une de ces mille misères de l'enfance, pour savoir distinguer les symptômes, reconnaître ceux qui sont graves, ceux qui révèlent seulement un malaise passager qui se dissipera avec quelques soins donnés de suite, par elle-même, et qui amèneront un soulage-ment immédiat?

C'est tout un ensemble de connais-sances utiles et pratiques qui sont groupées dans un livre et mises à la portée de toutes les femmes.

Afvendre une belle machine à perce. les plaques, et une fournaise en bon état, pour le prix exc. tionnel de fr. 50. Plus un bel écrin d'eshantillons. Prix très bas.

A vendre une jolie poussette blanche. Prix fr. 35. — S'adresser Bellevue 19, au 2me étage (Place-d'Armes)

Nouveauté I

Nouveauté!

Aux fiancés, brodeuses, ménagères, etc. Initiales et Monogrammes sur le même chablon

Lettres modernes. — Monogrammes. Lettres anglaises toutes grandeurs. Très bas prix.

Librairio Courvoisior Place du Marché

Apprenti boulanger

On demande un jeune homme robuste comme apprenti boulanger. Vie de famille et rétribution immédiate. — S'adresser sous chiffres J. C. 5136, au bureau de l'apprentie de l'a

très bas.
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Bulletin de commande Veuillez m'adresser l'exemplaire, «Le Livre d'Or de la Femme, relié, au prix de fr. 25 (au comptant fr. 22.50), payable par acomptes men-suels de fr. 4.— le premier acompte à la réception de l'ouvrage.

Profession.....

Librairie Internationale

1, rue Dancet, Genève 4619-3

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Mystérieux Dessein

MARY FLORAN

Elle était trop dissemblable de ses parents pour s'identifier à leurs idées comme à leur existence, et gardait complet son moi intime, sans en abandonner une parcelle à leur influence: mais elle se plaisait à cette vie, à ces idées, qui étaient, pour elle, comme un spectacle auquel elle assistait.

Bien que la maison fût en deuil, ainsi que madame d'Arbannes l'affirmait à tout propos, on y merait si joyeuse vie qu'il était permis de se demander ce que cela pouvait être quand aucune mort récente ne l'assombrissait. Tous les matins on cherchait par quelle distraction on pourrait occuper la journée. Et c'était une excursion, un voyage, un goûter champêtre, une partie de chasse, de tennis, une course en voiture, à bicyclete, ent automobile.

On ne faisait pas de visites, mais on en recevait beaucoup. Des amies venaient rejoindre Rolande, et si l'on n'acceptait ni ne lancait aucune invitation, on retenait parfeis les visiteurs à déjeuner ou à dîner.

Christiane se prêtait à tout, aux réceptions comme aux distractions organisées, un peu absente, semblait-il, plutôt spectatrice que partie intégrante, et avec la réserve qu'elle fenait autant de sa nature que de son éducation, mais avec une invariable bonne humeur.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont gas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, & Paris.

la gaieté de son âge et le charme de son esprit délicat.

Elle n'oubliait point sa mère ni ne négligeait ses pratiques pieuses, pour lesquelles on lui laissait toute liberté.

Chaque matin, elle assistait à la messe où quelquefois Rolande l'accompagnait; et chaque après-midi ou chaque soir, elle s'esquivait encore pour aller à l'église, qui était toute proche, dire son chapelet.

Ce respect de ses habitudes religieuses donnait une sécurité à la jeune fille. Elle ne manquait à aucun de ses devoirs, on ne pouvait donc l'accuser de dissipation. Et si la vie qu'elle menait n'avait point la gravité de celle à laquelle elle était accoutumée, elle ne s'en inquiétait pas non plus, dans la sensation exacte que c'était pour elle un état temporaire, une sorte de longue récréation, qu'elle prenait avant le calme prochain et définitif de la vie monastique.

Car, sans qu'elle en précisit la réalisation, son projet restait formé dans sa pensée. C'était peut-être en raison de l'incertitude de l'époque de sa mise à exécution qu'elle ré-pugnait encore à en parler, ou bien pour ne pas lui donner, par des mots, cette tangibilita qui l'effrayait un peu, mais elle s'en taisait toujours, devant Rolande comme devant ses parents.

Elle se rendait bien compte, pourtant, qu'ils ne l'en eussent point détournée. Sans être précisément pieux, ils avaient cette religiosité de bon ton, qui ne leur eût pas permis de s'effaroucher d'une vocation religieuse ni de la combattre. Il n'y a, du reste, rien de plus facile à vivre, sous ce rapport, que les mondains: du moment que l'on ne tou-che ni à leur quiétude, ni à leurs plaisirs, rien ne les blesse ni ne les attriste, et leur indifférence souriante n'est que le masque, à peine trompeur, de leur parfait égoisme.

Aussi les d'Arbannes avaient-ils accepté, sans difficultés, les habitudes de dévotion de leur nièce. Il était posé en principe que: tous les après-midi, elle se rendait à l'église, et parfois Rolande lui disait:

- Si tu allais réciter ton chapelet tout de suite, Christiane, ensuite nous pourrions faire ceci ou cela?

Quand on excursionnait, on s'arrêtait aussi volontiers, vers la rin du jour, dans une église, s'il s'en trouvait une sur le parcours, afin que Christiane pût la visiter.

Et tout cela sans même l'intention d'un

A peine, lorsque Christiane quittait une partie de tennis ou de croquet pour sa quotidienne prière, Humbert lui disait-il:

- Dans vos cinquante «Ave», cousine, il y en aura bien quelques-uns pour moi? C'était tout et pas bien méchant.

Le jeune homme, du reste, aimait beaucoup sa cousine. Il la taquinait, plus par pose que par gout, parce que, très moderne, lui aussi, il adoptait ce genre de plaisanterie perpétuelle en vogue chez la jeunesse mondaine et qui, dans la prime adolescence, revêt la forme de taquinerie. Mais le tact qu'il avait déjà, inné, ne lui laissait jamais, malgré ses dix-huit ans, dépasser la mesure, ni déplaire à la jeune fille.

Etienne, son frère cadet, était moins délicat, mais ses quinze ans touchaient encore de trop près à l'enfance pour qu'on pût prendre au sérieux l'exubérance de gaieté et de propos qu'ils lui inspiraient. Et si, dans ses malices, il y avait un peu de gros sel, on n'y trouvait jamais de méchanceté.

Christiane faisait donc très bon ménage avec ses deux cousins. Ils l'amusaient mêmq particulièrement, car elle était demeurée absolument ignorante, jusqu'ici, des façons d'être des jeunes gens, n'en ayant jamais connu aucun : et l'âge de ceux-ci la rassurant absolument sur les conséquences de leur fréquentation, elle prenait plaisir à une intimité quasi-fraternelle, dont sa vie de fille uvique ne lui avait pag permis de goûter le charme spécial.

Lorsqu'elle et Rolande allaient en excur-

sion, un des jeunes gens les accompagnait souvent comme chaperon. Et cela amusait Christiane, ce jeune mentor, bien moins sérieux qu'elles-mêmes et qui, pour ant, leur servait de porte-respect.

Tous trois montant à bicyclette on avait voulu apprendre à Christiane à les imiter. Elle s'était prêtée volontiers à leur désir, et, en trois ou quatre leçons d'Humbert, elle sut se tenir sur sa machine. Il était fier de son élève, comme il l'appelait, prenant pour lui la gloire de ses succès.

- Elle monte mieux que toi, Rolande disait-il à sa sœur, elle est «épatante»!

! Lorsque Christiane sut rouler suffisamment. son oncle lui ayant loué une bicyclette. on organisa promenade sur promenade, et bien lentendu, avec le genre des d'Arbannes, cl'es ne restèrent point soli a res. On donna rendez-vous à l'autres jeunes gens. Ce n'était point, disaient-ils, des réunions montaines, ni même des visites que de se retrouver ici ou là avec des amis.

Un jour, entre autres, il fut convenu avec les Réchoff, proches voisins de Montgris, qu'on se rejoindrait pour aller tous ensemble voir une pierre druidique située aux environs, et qu'Etienne avait découverte sur un ouvrage Le géographie qu'on lui avait donné comme prix.

Le trajet devait se faire à bicyclette rour toute cette belle jeunesse, car, au conlingent déjà respectable que fournisseit Montgr.s. se joignaient Gilberte et Jacqueline de Réchoff, leurs frères Renaud et Gontran et leurs cousins et cousines d'Issayre qui se trouvaient en villégiature chez eux.

On avait jugé, petut-être à cause de la difficulté de les accompagner, que ces jeunes gens n'avaient pas besoin de chaperon; et Rolande, ainsi que Christiane, confiées comme de coutume à Humbert et à Etienne, devaient se mettre en route des le déjeuner,

(A miana 1 >

2me Feuille BIMPAR

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

- JEUDI 9 AVRIL 1908 -

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale
à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 heures
précises, au local (Brasserie de la Serre).
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et
demie au local demie au local.

Sociétés de chant

Damen-Chor. — Gesangstunde, Donnerstag Abends
8½ Uhr, im Collège Industriel. Männerchor Harmonie. — Gesangstunde Donnerstag

9 Uhr (Etoile d'Or).
Sociétés de gymnastique
Ancienne Section. — Exercices a 9 h. à la Halle.
L'Abellie. — Exercices a 8 ½ du soir.

Réunions diverses

Société suisse des Commerçants. — Groupe littéraire, à 81/2 heures, au local.

La Vie à Paris

Paris, 6 Avril.

Le temps qu'il fait. - Autour du lock-out du bâtiment. - C'est bien plus l'organisation syndicaliste ouvrière, que le salaire, qui est en cause. Crise difficile à dénouer. — Les patrons et adjudications à tout prix. — Découronnement du raid automobile Paris-New-York-Sibérie-Paris. - L'Alaska et le détroit de Behring ne vont pas se laisser vaincre.

Après les inlassables averses de bise, le froid. Les naissantes feuilles parues timidement frissonnent aujourd'hui aux arbres des avenues. Raoul Ponchon blague dans ses vers fantaisistes le ciel de changer l'ordre régulier des saisons. C'est que nous sommes pressés de jouir du printemps qui, pour commencer, doit fleurir les pêchers et les violettes des haies. Mais qui, dimanche pas-sé, se fût aventuré aux abords de la grande campagne dans notre banlieue? Des giboulées vous fouettaient la figure, et quand le grand nuage du nord-ouest était passé, c'était le tour du vent aigre. Mais, somme toute, cela ne fait pas grand dégât dans une nature qui attend pour s'éveiller tout à fait que la bonne chaleur revienne tout de bon.

Le lock-out prononcé par les entrepreneurs de bâtiment avait tout d'abord causé de l'effroi aux Parisiens. Les gens, et c'est le grand nombre, qui s'en tiennent aux premières impressions s'imaginaient voir un de ces soirs cent mille ouvriers descendre des faubourgs sur les quartiers riches du centre et se livrer à de terribles manifestations. Ils en sont quittes pour la peur. Les maçons ont pris la chose non pas avec philosophie, mais avec le calme d'hommes qui avaient prévu l'éventualité et qui s'en remettent à l'habileté des chefs pour traverser la crise avec un minimum de dommages et la prévision qu'ils ne seront pas les vaincus.

C'est une situation toute nouvelle pour Paris, du moins dans ces proportions. Les ouvriers maçons ne voulaient pas la grève, et ce sont les maîtres qui la font. Et ceuxci, sentant combien leur attitude est exposée au jugement de l'opinion, ont pu-blié des manifestes explicatifs et fait marcher les journaux bourgeois attachés à leur cause. Ai-je besoin de répéter, après tout ce que l'«Impartial» a déjà publié sur cette crise, que les patrons envisagent que la situation n'était plus tenable pour eux; beaucoup d'ouvriers, disent-ils, travaillaient avec une évidente mauvaise volonté, sabotaient l'ouvrage, soulevaient tout le temps des réclamations et des discussions.

Au fond, le lock-out est dirigé contre l'action syndicaliste, qui selon les entrepreneurs est dévoyée. Ils ajouteraient volontiers que le premier et grand coupable c'est la Confédération générale du travail; mais ils ne veulent pas avoir l'air de faire de la politique, et ce sont des journalistes qui disent cela pour eux. En attendant, la C. G. T. n'est nullement inquiétée. On n'a pas vu se confirmer la nouvelle, signalée il y a quelques jours, que le gouvernement allait la dissoudre. Il faudrait de très grosses raisons pour décréter cette mesure; et celles qu'on invoque ne paraissent pas suffisantes aux yeux du ministère.

Il est très difficile d'avoir des lumières complètes sur cette crise. Le public n'est pas en état de contrôler les allégations sur le sabotage, et on est généralement étonné de l'accusation dirigée contre les cuyriers. La réputation de la corporation était bonne jusqu'ici. Comment un tel pervertissement aurait-il pu se produire? Il est vrai que les patrons ne mettent en cause que des «meneurs ouvriers». Mais ont-ils cité un seul nom de ces meneurs? Pas à ma connaissance.

D'un autre côté, on m'a fait remarquer que les entrepreneurs se mettent aussi d'euxmêmes dans les difficultés en soumissionnant avec des rabais exagérés pour obtenir

des adjudications de travaux à tout prix. Ce qui fait qu'ils sont obligés de disputer constamment leur caisse contre les demandes du salariat. Evidemment, pris entre leurs soumissions et les exigences ouvrières. ils se trouvent dans une impasse, et le lock-out a comme but d'en sortir en brisant les cadres de l'organisation des travailleurs.

Sans youloir prendre parti, je dis qu'à mon regard tel est bien le sens et le caractère du litige. Il est complexe et il me laisse pas prévoir comment cela finira. Les réclamations des ouvriers portent sur 30 pour cent d'augmentation, qu'ils veulent avoir sans grève, et les patrons accorderaient 20 pour cent. Là-dessus un compromis est toujours possible. Mais il en va autrement en ce qui concerne la question syndicale, car les cuvriers, apparemment, défendront chèrement leur droit de s'organiser comme ils l'entendent et d'êt e embauchés comme syndiqués. Le fameux raid automobile organisé par le

journal le «Matin» et un confrère de New-York va au-devant de son découronnement. Tout doucement le «Matin» nous prépare à l'éventualité que les voitures ne pourront franchir ni le neigeux Alaska ni le glacé détroit de Behring. On leur fera traverser le Pacifique sur un steamer jusqu'à Vladivostock, d'où elles reprendront la route de terre

vers Paris par la Sibérie. Ceux qui connaissent le terrible Alaska

avec ses passes étroites et bordées de précipices, ceux qui savent que le climat de cette région est le plus meurtrier du globe, non seulement parce qu'il est sous le cercle polaire, mais parce qu'il n'a pas la visite des courants chauds qui améliorent le rude climat de la haute Scandinavie, avaient prédit que le raid se briserait là. D'autre part la traversée du détroit de Behring sur la glace n'est pas, paraît-il, praticable en traîneau, encore moins en voiture, même automobile. Il y a les crevasses et les voies d'eau qui forment barrière.

On a vu du reste que la seule traversée des Etats-Unis — il est vrai que c'était en hi-ver — a coûté de laborieux efforts et de grosses endurances aux automobi istes, dont les prouesses auraient fait belle figure dans un roman de Jules Verne. Que d'argent dépensé pour une bravoure dont je ne vois pas le côté pratique, ou utile à la science, ou simplement moral! Sinon que tout cela a constitué une énorme réclame pour les intéressés. La réclame, c'était le but et le fond de cette entreprise, qui aura coûté quelques centaines de mille francs dépassant apparemment le million. Mais du moins il n'est pas la plus humble gazette du recoin le plus reculé de l'univers qui n'ait parlé du raid et des jour-naux qui l'avaient imposé : cela doit consoler un orgueil immense.

C. R.-P.

Le nu au théâtre

M. Bérenger, sénateur, président de la Société centrale de protestation contre la licence des rues, vient d'adresser au procureur de la République la lettre suivante :

> Monsieur le procureur de la République.

Dès le mois de février de l'année dernière, notre société signalait à votre attention, comme constituant le délit d'outrage public à la pudeur puni par le code pénal, certaines représentations théâtrales dans lesquelles était publiquement annoncée l'exhibibition de «femmes entièrement nues et sans maillot ».

Il était facile de prévoir que, si ces écarts n'étaient point immédiatement arrêtés, ils ne tarderaient pas à se renouveler et à s'aggra-

C'est ce qui se produit aujourd'hui.

Il ne s'agirait même plus, à en croire les coupures de journaux que je joins à ma lettre, de nudités immobiles et d'ailleurs recouvertes d'enduit, leur donnant l'apparence de statues de marbre ou d'or; ce qui, paraît-il, avait été considéré comme suffisant pour les préserver de toute poursuite. A l'heure actuelle, les femmes produites sur la scène prendraient part à l'action, danseraient même, et rien ne masquerait leur entière nu-

Je ne puis croire que la justice informée consente à couvrir de sa protection ces scènes de bas Empire, et j'ai l'honneur de vous les dénoncer.

Vous ne serez pas surpris, je l'espère, que le devoir de dégager la responsabilité de notre société dans la persistance de ces abus, me mette dans l'obligation de rendre ma lettre publique.

Veuillez agréer, Monsieur le procureur de la République, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Paris, 3 avril 1908.

Le président, R. Bérenger.

L'absinthe battue aux Chambres fédérales

Nos dépêches d'hier annonçaient que le Conseil national approuvait, au vote nominal, par 82 voix contre 53, l'initiative contre l'absinthe.

Il nous parait intéressant de donner cette occasion les noms des votants.

Ont voté oui: MM. Abegg, Allor, Altherr, Bally, Balmer, Blumer, Bonnet, Bæsch, Brüstlein, Büeler (Schwytz), Bühlmann, Chuard, Daucourt, Louis de Diesbach, Max de Diesbach, Dinichert, Dubuis, Eggspüler, Emery, Erismann; Eugster, Evéquoz, Fazy, Fellmann, Fonjal-laz, Alfred Frey, Fritschi, Gaudard, Georg, Gobat, Grand, Grünenfelder, Gugelmann, Hilty, Hochstrasser, Hofmann, Iselin, Kündig, Kuntschen, Lagier, Legler, Locher, Loretan, Lutz (Zurich), Lutz (St-Gall), Meister, de Meuron, Ming, Motta, Muheim, Müri (Argovie), Niederberger, de Planta, Rossel, Roulet, Rutty, Henri Scherrer, Scherrer-Fülle mann, Schmid, Schobinger, Schubiger, Schwander (Bâle), Schwander (Schwytz), Secretan, Simonin, Spahn, Stadler, Staub, Steuble, von Streng, Studler, Sulzer, Thélin, Théraulaz, Turrettini, Vital, Wagner, Walder, Walser, Wuilleret, Wyrsch, Wyss.

Ont voté non:

MM. Amsler (Meilen), Bähler, Bissegger, Brosi, Brunner, Bühler (Eerne), Euri, Buser, Caflisch, Henri Calame, Cavat, Choquard, Da-Caflisch, Henri Calame, Cavat, Choquard, David, Défayes, Eigenmann, Eisenhut, Freiburghaus, Frey-Nægeli, Germann, Gættisheim, Heller, Hirter, Hærni, Iten, Jenny, Knüsel, Koller, Künzli, Lohner, Lüthy, Mæchler, Martin, Mosimann, Müller (Berne), Müller (Thurgovie), Müry (Bâle-Ville), Ottiker, Pellissier, Perrier, Piguet, Rebmann, Ringger, Ritzchel, Schær, Suter (Bâle-Campagne), Suter (Argovie), Will, Zimmermann (Berne), Zimmermann (Soleure), Zschokke, Zumstein, Zurhurg Geis-(Soleure), Zschokke, Zumstein, Zurburg Geisser, Zürcher.

MM. Calame-Colin (Neuchâtel) et Knobel (Lucerne) font savoir que s'ils avaient été présents, ils auraient voté oui, M. Hæberlin (Thurgovie) qu'il aurait voté non.

La discussion au Conseil des Etats a pris, hier après-midi, juste deux heures. On sentait que tout avait été dit au Conseil national; et M. Hildebrand, qui avait fait minorité dans la commission, n'a pas même pris la peine de déposer une proposition. M. Ruchet a encore tenté un loyal effort pour convertir le Conseil au point de vue du Conseil fédéral, puis on a passé au vote; qui a donné la majorité attendue en faveur de l'initiative.

En fin de compte, le Conseil des Etats a décidé, par 24 voix contre 12, d'adhérer à l'initiative.

Aliemagne contre Suisse

La grande victoire sportive remportée dimanche à Bâle par l'équipe suisse sur l'équipe allemande est la justification éclatante de la tactique suivie par le comité de sélection de l'Association suisse de football. Le résultat des modifications opérées dans la composition de l'équipe nationale a même dépassé les espérances. Pour quiconque a assisté au match international de dimanche, il n'est pas douteux que la victoire est allée à la meilleure équipe et ne doit rien au hasard. Les Suisses ont conduit la partie presque du commencement à la fin, écrit le chroniqueur de la «Gazette de Lausanne».

Toutefois il est possible que le triomphe eat été moins complet sur un terrain plus sec. Le sol était très glissant et le ballon très alourdi par l'eau.

L'épreuve de dimanche confirme ce que je disais samedi: les clubs romands sont cette année très supérieurs à ceux de la Suisse allemande. En outre, le fait que chaque membre de l'équipe occupait sa place usuelle n'a pas été étranger au résultat du match.

Celui-ci a commencé à 3 h. 12, sous une pluie battante, qui n'a pour ainsi dire pas cessé de tomber jusqu'à la fin. Malgré le mauvais temps, un public nombreux a assisté à l'épreuve, ce qui en dit long sur le développement du goût pour les sports dans le pays.

Ce sont les Allemands qui ont marqué le premier but au bout de six minutes. A partir de ce moment, les Suisses eurent la haute main pendant un certain temps. Isenegger s'est montré particulièrement redoutable. Mais les Allemands se défendaient très bien. 24 minutes après le commencement du jeu, les Suisses marquaient leur premier goal. Quatre minutes plus tard, ils prenaient définitivement l'avance. Quand, quelques instants plus tard, Pfeisser marqua pour l'équipe suisse un troi-sième but, l'équipe allemande parut un instant localité du Fricktal et conduit en lieu sûr.

en complète déroute. Mais elle se ressaisit viel et disputa le terrain avec une apreté et une habileté très méritoires.

La seconde partie du match fut aussi in téressante que la première. Les Allemande attaquèrent avec beaucoup de feu et Fæderer marquait bientôt un but. Mais is réponse ne se fit pas attendre, et Pfeiffer ajoutait bientôt un nouveau but à ceux de l'équipe suisse. Nouvelle attaque des Allemands qui aboutit au dernier but qu'ils devaient marquer (Becker).

On était à 4 contre 3. A partir de ce moment, passablement de temps fut perdu en escarmouches du centre du terrain. Puis juste, avant la fin, les Suisses, grâce à un superbe effort combiné, réussirent à placer un dernier but, grâce a un superbe coup de Kæmpfer.

Presque immédiatement après M. Dewitte. qui a rempli son rôle d'arbitre avec la plus grande compétence, sifflait la fin de match.

Clouvelles des Cantons

Les quêtes salutistes.

BERNE. — L'automne dernier, le juge de police d'Aarwangen acquittait une officière de l'armée du salut de Langenthal, accusée de mendicité, éventuellement de perception illégale de taxes. Le ministère public en appela du jugement.

La chambre de police du Tribunal cantonal vient de confirmer l'arrêt de première instance. Elle a admis qu'une quête faite au cours d'une réunion en plein air de l'Armée du salut, parmi les participants, ne tombe pas sous le coup de l'antique ordonnance bernoise qui interdit la perception de taxes sans autorisation de l'autorité.

La fabrique de munitions à Altorf.

URI. - Le Conseil fédéral demande divers crédits ascendant à une somme totale de 1,320,000 francs pour parfaire l'outillage de la fabrique de munitions d'Altorf et la rendre ainsi indépendante de celle de Thoune à laquelle elle était obligée de recourir pour ce qui concerne notamment le détonateur et les fusées. La consommation toujours plus forte de la munition de tir par les sociétés exige, du reste, que la production des cartouches soit augmentée.

Double mystère.

FRIBOURG. — Une enquête a été ouverte sur les circonstances dans lesquelles se sont produits deux accidents qui présentent uns singulière analogie.

Près de Domdidier, un convoi revenant de Payerne, a heurté, dans l'obscurité, le corps d'un cycliste, gisant inanimé à côté de sa machine. C'est un nommé Godet, charpentier, de Domdidier, îgé de 54 ans. Il portait à la tête une terrible blessure. Le crâne était brisé et une épaule fracturée.

Près de Lauthen (Singine), le même jour un camion-automobile d'une brasserie a été arrêté sur la route cantonale, par un corps étendu à travers le chemin, à côté d'une bi-cyclette. C'était le gendarme Egger, du poste d'Ueberstorf, ayant perdu connaissance. Il portait une fracture à la base cranienne.

La rumeur publique accepte difficilement que les deux hommes aient été simplement victimes d'accident. On croit plutôt qu'il s'agit d'une collision dans les deux cas.

A propos du gendarme, en parle même d'une agression. Les deux blessés n'ont pas encore repris

connaissance.

Gosses d'aujourd'hui.

BALE-VILLE. — Un père de Bâle surprenat l'autre jour son fils, élève de l'école réale, âgé de quatorze ans, occupé à manipuler un revolver de fort calibre. Le galopin tenta bien de dissimuler l'arme, mais trop tard; le père, à force de questions, apprit que la plupart des camarades de son fils, même de plus jeunes, tous élèves des écoles secondaire ou réale, étaient munis d'armes semblables. Dans quel but? Le père ne put le discerner, pas plus qu'il ne réussit à savoir comment les jeunes garçons avaient acquis la somme de trente francs au moins nécessaire pour l'achat de chacune de ses armes. Une enquête sera probablement ouverte.

La contrebande de la saccharine.

Un nouveau cas de contrebande de la saccharine vient d'être découvert aux portes de Bâle. Il s'agit d'une quantité valant près de 10,000 francs, provenant de Liestal et & destination de Francfort. Cette saccharine était contenue dans quatre caisses, pour lesquelles la lettre de voiture portait la mention : «Encre d'aniline». Elle passa à la douane allemande de Lörrach sans éveiller de soupçons.

Mendiant idéal.

ARGOVIE. - L'autre jour, un incorrigible

In chemin, on rencontre le facteur : «M'sieu le gendarme, est-ce que vous me permettez de remettre mon argent au facteur pour qu'il l'envoie par mandat à la maison. Je n'aimerais pas, vous comprenez bien, pourquoi, le prendre avec moi en prison!»

Authentique!

Exposition suisse d'aviculture.

VAUD. - La grande préoccupation du moment dans le canton de Vaud, c'est la prochaine exposition suisse d'aviculture de Lausanne, du 17 au 20 avril. Cette belle 16te avicole sera la séductrice d'une foule de monde, un vrai régal pour les visiteurs. Il en est combien, en effet, qui prendront le chemin de Montbenon, la riante promenade lausannoise, et voudront se presser dans la grande salle de Tivoli pour se délecter la vue en contemplant les processions de cages superposées où s'étaleront les plus précieux exemplaires de la Suisse et peut-être de l'étranger, car l'exposition est ouverte aux éleveurs et amateurs de tous pays.

Tombée du trois ème étage.

GENEVE. — Une fillette, Nelly Rosset, 12 ans est tombée d'un troisième étage, rue de Cornavin, 17, et, par miracle, elle a échappé à la mort. Voulant appeler son frère, la fillette se penchait à la fenêtre, lorsque la barrière se descella. La petite Nelly tomba la tête en avant et son pauvre petit corps tour-moya dans L'espace... Par bonheur, les jupes s'accrochèrent à un grillage. Ce dernier céda, mais il avait suffi pour amortir le choc.

L'enfant fut relevée avec une assez grave blessure à la jambe et des contusions à une joue; son état est satisfaisant.

JURA-BERNOIS

RENAN. - On amnonce la renonciation la carrière de l'enseignement de M. Albert Matthez, instituteur de Renan, qui, pendant vingt-six ans, consecra le meilleur de ses torces et de son temps à l'éducation de la jeunesse de Renan. M. Matthez entre dans l'industrie horlogère comme associé de son fabre, fabrican del hostes à Renan

SAIGNELEGIER. - Le Conseil exécutif a approuvé l'élection de MM. Cerf et Rais, de Mile Chatelain, comme maîtres à l'école secondaire de Saignelégier. M. l'abbé Gicon, vicaire, et M. le pasteur Belrichard sont confirmés dans leurs fonctions de maîtres confliaires au même établissement.

CORTEBERT. - Sous les auspices de la Société d'agriculture du district un cours d'arboriculture sera donné dans cette loca-leté, sous la direction de M. Paul Chausse, stituteur à Péry.

Le cours commencers to 8 courant et sers théorique et pratique. La partie pratique comprendra le nettoyage, la taille, le greftage et la plantation d'arbres fruitiers de formes at sortes diverses.

BIENNE. - Samedi après-midi, un vélocipédiste, Fritz Hofmann, secrétaire commu-tal à Lattrigen, a été saisi par un tram sur le route Bienne-Nidau, et maltraité de telle manière qu'il a fallu le conduire à l'hôpital. Le malheureux a une fracture compliquée à de duisse. Il est père de six enfants en bas

- La fortune de la paroisse de Bienne se montait au 81 décembre 1907 à 575,241 fr., des dettes à 211,721 fr. La fortune nette pendant l'année écoulée de 14,054 fr. Les deux comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée de paroisse.

11 à été décidé de soumettre au conseil de paroisse la question de la création d'un second poste de pasteur français et celle de langmentation du nombre des membres du conseil de paroisse.

EVILARD. - Dans la nuit de samedi à dimanche, un voleur a pénétré par effrac-tion dans le magasin d'épicerie de Mme Villars-Erugger et y a pris une quarantaine de francs en espèces. Il n'a heureusement pes eu l'idée de faire des recherches dans avire tiroir, non fermé à clé, dans lequel se trouvait une somme de plus de 800 francs. Il s'est retiré par le chemin qu'il evait suivi pour entrer dans le magasin.

DOUANNE. - Trois jours après son mariage, le maître charpentier Ballif est tomsous un char de tuiles, dont les roues lui ont passé sur le corps en le blessant dange-1 1

DELEMONT. - Dans sa séance de samedi soir, la commission du progymnase a décidé de proposer au Conseil exécutif, comme maître de mathématiques au progymnase de Delémont, M. Beuchat, instituteur secondaire au Noirmont, en remplacement de M. Blanchard, démissionnaire.

MALLERAY. - Samedi s'est tenue l'assemblée ordinaire des maîtres abstinents, présidée par M. Rossel, instituteur à Sonvilier. Mile Zettler, maîtresse secondaire à Bienne, dans un rapport très spirituel, a parlé des moyens à employer pour propager l'abstinence au sein de nes populations. Sur demande de M. Gillard, de Reconvilier, la majorité a décidé de faire imprimer ce rapport, afin de pouvoir le soumettre aux intéressés.

Chronique neuchâteloise

Un actionnaire se plaint.

Un abonné de l'«Express» de Neuchâtel écrit à ce journal : Si le conseil d'administration de la Martini Automobiles Co. Ld, d'après les statuts de cette compagnie, pouvait transformer cette affaire sans avoir à en référer aux actionnaires, je crois que le dit Conseil ne peut par contre refuser de fournir des comptes et un bilan pour l'exercice 1907. D'après les statuts, cet exercice doit se clore à fin septembre 1907 et le bilan doit être arrêté à cette dernière date.

En conséquence, je suis excessivement surpris de constater que jusqu'à ce jour, «donc six mois après la clôture de l'exercice 1907», aucune assemblée générale des actionnaires n'ait encore été convoquée. Il me semble que les actionnaires ont été assez malmenés dans cette affaire, et qu'il serait, à mon avis, de toute justice que le Conseil d'administration leur donne au moins les renseignements qu'ils sont en droit d'exiger et qu'il leur explique en outre pour quels déficits probables d'exploitation ils doivent se résigner à faire une perte sèche des quatre cinquièmes du capital nominal de leurs actions.

Pisciculture.

Pendant la dernière période de frai de la palée et de la bondelle, il a été incubé, dans l'établissement cantonal de pisciculture du Pervou, près de Boudry: 2,850,000 œufs de palées qui ont donné 2,200,000 alevins; 8,500,000 œufs de bondelles qui ont donné 7,260,000 alevins.

Les alevins ont été versés au lac pendant les mois de février et mars écoulés par les soins du surveillant-expert de la pisciculture, M. Jacques, sous le contrôle du Département de police et en présence des pê-

Pendant les années 1900 à 1908 inclusivement, il a été versé, dans le lac de Neuchâtel, 40,831,000 alevins de palées et 12 millions 245,000 alevins de bondelles, provenant du même é ablissement de pisciculture du Pervou.

Chez les menuisiers.

Nous avons recemment annonce que les menuisiers du chef-lieu s'apprêtaient à entrer en mouvement. Huit maîtres charpentiers et menuisiers de la place n'ayant pas voulu signer le nouveau tarif présenté par les ouvriers, ceux-ci ont décidé de cesser le travail chez ces patrons. Depuis kundi déja, le travail est suspendu chez un entrepreneur en menuiserie de la rue Louis-Favre. On annonce de nouvelles mises-bas.

Un nid de vipères. Vendredi, en dessous de la Raisse, au Valde-Travers, un employé de la voie C. F. F., juché sur une échelle à cinq mètres du sol, a fait sortir sept vipères cuivrées en soulevant une pierre. La première s'est dressée et a fait entendre un sifflement aigu, vite maîtrisé par un coup de casquette.

Une seconde est entrée dans une bouteille. pan le goulot et fut prise vivante. Les autres ont été tuées sur place. Ces dangereuses bêtes mesuraient 60 centimètres de longueur. Foire de St-Blaise.

Ce fut une très petite foire que celle de lundi, 6 avril. 59 têtes de gros bétail ont été amenées sur le marché, savoir 12 paires de bœufs, 10 bœufs dépareillés, 16 vaches et 9 génisses. Le bétail est toujours cher; il s'est fait peu de transactions.

Une centaine de porcs étaient offerts aux amateurs, qui les ont payés de bons prix. Des porcs de trois mois se vendaient plus de 80 francs la paire.

Les automates Jaquet-Droz.

Le directeur des écoles lausannoises a obde la Société neuchâteloise d'his la promesse que les automates Jaquet-Droz seront exposés à Lausanne durant une partie du mois de mai prochain.

La Chaux-de-Tonds

Petites nouvelles.

Ensuite des examens que nous avons mentionnés, le Conseil d'Etat a décerné le diplôme d'horloger-technicien aux citoyens Charles Cart et Robert Jeanneret et celui de mécanicien-technicien à Arthur Brugger et Henri Metzner, élèves de nos écoles d'horlogerie et de mécanique.

- Nous avons déjà dit que le programme de la représentation donnée dimanche soir par Baret, comprend «Andromaque», l'admirable tragédie de Racine, et l'« Avocat Pate-lin», la célèbre farce du XVme siècle.

A de telles œuvres, il faut des interprètés de choix: M. Baret a bien fait les choses et l'on se plaira à louer une fois de plus l'actif impresario de sa probité artistique. Des artistes de talent, aux noms connus, donneront la réplique aux vedettes.

- Le Conseil communal vient d'adresser au Conseil général son rapport sur la gestion et la comptabilité de 1907.

Le budget pour l'exercice de 1907 supputait les recettes générales à fr. 2,300,256 et les dépenses à fr. 2,351,491.— prévoyant un déficit de fr. 51,235.—.

Les comptes ont donné les résultats sui-

Recettes, fr. 2,496,606.02; Dépenses, fr. 2,490,692.67 d'où il résulte un boni de fr. 5.913.35.

On peut voir sur un arbre d'un jardin de la rue Fritz-Courvoisier, un chalet de bois servant de garde-manger pour les oiseaux. Au-dessus de la porte est cette inscription : «Restaurant des petits oiseaux». «Entrée libre». Voilà qui provient d'un homme de cœur doublé d'un homme d'esprit.

- Le Conseil fédéral a nommé commis de poste à La Chaux-de-Fonds M. Pierre Jeanneret, de Travers, actuellement commis de poste à Bâle.

— La location pour le concert d'Ysaye a commencé aujourd'hui mercredi.

Inutile de prédire une forte salle lundi prochain, eu célèbre violoniste.

- Une entreprise de cinématographe permanent s'est installée en notre ville, à la rue Daniel JeanRichard 89 et débutera demain jeudi. Les séances doivent avoir lieu tous les jours et toutes les heures, de 3 heures à 10 heures.

- Les Unions cadettes rappellent que c'est de soir, à 8 heures, qu'a lieu, à Beau-Site, la répétition de leur soirée de fin février, avec prix vraiment réduits de 10 et 20 cent.

CORRESPONDANCES

La rédaction décline toute responsabilité quant aux lettres paraissant ici.

Chez les gendarmes.

Neuchâtel, le 7 avril 1908. Monsieur le rédacteur de l' «Impartial» La Chaux-de-Fonds. Monsieur le rédacteur,

Nous référant à l'article intitulé : «Chez nos gendarmes» paru dans le numéro de votre estimé journal du 7 courant, relatif à l'assemblée des délégués de la Société cantonale de gendarmerie, tenue à Corcelles le 3 courant, nous vous prions de bien vouloir informer vos lecteurs qu'il n'a pas été décidé à la dite assemblée que le «Fonds des veuves et orphelins», actuellement géré par l'Etat, soit placé «à nouveau» sous la surveillance et la gérance de la Société des gendarnes, où ce Fonds n'a du reste jamais été placé.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Société de gendarmerie : Le Comité.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse 8 AVRIL

Prévision du temps pour demain (Service spécial de l'Observatoire de Paris)

La température se rapproche de la normale, quelques averses au centre.

Chambres fédérales

BERNE. - Ce matin, au Conseil national, le président, M. Scherrer, prononce une allocution dans laquelle il exprime à M. Deucher ses félicitations et les meilleurs vœux du Conseil, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée du jubilaire au Conseil fédéral. Le Conseil se lève en l'honneur de M. Deucher.

Le Conseil des Etats, après une longue discussion, décide par 31 voix de prendre en considération la motion de M. Schulthess tendant à l'augmentation des subventions de la Confédération à l'école primaire. Puis, après une allocution de M. Scherrer en l'honneur de M. Deucher, la séance est levée.

Télégraphiste condamné

FRIBOURG. - Le tribunal criminel de Fribourg a condamné à trois ans de réclusion le télégraphiste Hofer, qui, étant de service le soir du 19 janvier, avait ouvert au moyen d'une fausse-clef le coffre-fort des télégraphes et avait dérobé une somme de 3060 francs. Hofer avait habilement simulé une effraction afin de détourner les soupçons. Il fut arrêté le 80 janvier, s'étant trahi par des paiements hors de proportion avec ses ressources. Il a déclaré avoir été poussé au vol par le mauvais état de ses affaires. Hofer est le neveu de la cantinière de Sedan qui gagna le million de la loterie de la Presse. Un des premiers prélèvements qu'il fit sur la somme volée fut pour envoyer un à compte sur un prêt important qu'elle lui avait consenti.

Incendie

APPENZELL. - Ce matin, vers quatre heures et demie, le feu a détruit dans le «Untere Horst, une maison d'habitation avec grange. Cinq vaches et un porc sont restés dans les flammes, ainsi que quelques chèvres. Ce malheur est d'autant plus triste, que le propriétaire a trouvé la mort le 12 octobre à l'âge de 42 ans, en traînant du bois dans la forêt.

Les massacres en Macédoine

SOFIA. - Dans une assemblée à laquelle assistaient 10,000 personnes environ, une résolution a été votée qui exprime à l'Angleterre les remerciements les plus sincères de l'assemblée pour ses propositions de réformes en Macédoine. La résolution fait appel à la presse et aux parties politiques des grandes puissances et leur demande d'éveiller Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonda I

l'attention des Parlements et de l'opinion publique sur ces propositions. Le mise en vigueur de ces propositions assurerait l'ordre et la paix en Macédoine, puisqu'elles garan-tissent les droits stipulés à l'article 23 du traité de Berlin. Le refus d'appliquer cet article a causé dans les 39 dernières années le massacre de 30,000 vies humaines.

Faits divers

Mauvais pourboires.

Un bourgeois de Paris alla s'installer dans un pays de vigne du Midi de la France. Il crut se faire bien venir en prodiguant de l'amabilité et de menues largesses. Au bout de peu de jours, il sentit autour de lui une hostilité sourde. Les fournisseurs se montraient inexacts et volontiers grincheux; le facteur n'apportait plus les lettres. Il se plais gnit au receveur : «Parbleu, dit celui-of, c'est votre faute; vous lui donnez chaque fois un verre de vin. Vous savez ,dans le pays, on n'aime pas ces blagues-là.» Le Parisien offrit de l'eau-de-vie : il eut des lors toutes ses lettres; en poussant jusqu'à l'absinthe, il avrait eu celles de ses voising.

Du tac au tac.

Un bon paysan normand, qui poussait de vant lui, dans un chemin creux, un troupeau de porce récalcitrants, vint à se croiser avec un groupe de jeunes gens de la ville dont l'un eut la soudaine fantaisie de vouloir égayen ses compagnons aux dépens du rural.

- Savez-vous, mon brave homme, dit-il au porcher, qu'avec le temps l'homme finit par, ressembler aux animaux qu'il élève.

- Ah! bah! pas possible, fit le bonhomme, jouant l'étonnement, alors combien de temps vot-père a-t-il élevé des singes?

Le jeune loustic qui avait voulu égayer ses camarades y avait réussi, en offet, mais co fut à ses dépens.

MOTS POUR RIRE

Nos enfants.

La mère du jeune Toto lui demande 1

- Tu veux un bonbon, Toto?

Oui, maman.
Lequel préfères-tu?

- Celui qui est collé deux ensemble! Ges bons chirurgiens.

Un malheureux, abominablement blesses geint, douloureusement, sur un lit d'hôpitel. Le chirurgien essaye de le consoler et avec un sourire bon enfant :

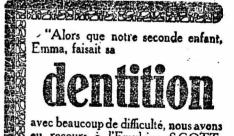
- Allons, mon ami, laissez-moi vous conper les deux jambes, et je vous prometa qu'avant un mois vous serez sur pied.

Ce qu'il prend.

L'adjudant Pidouillard est installé dépuis plusieurs heures au café, sans avoir encors rien consommé,

Le garçon avec instance. - Qu'est-ce que monsieur prend?

- Je prends froid, mon ami, fermez dong



eu recours à l'Emulsion SCOTT. En très peu de temps, l'enfant devint très forte et les dents apparurent d'une façon incroyable, très rapidement et presque sans douleur.'

(Signé) Heinrich Bosshard. ZURICH IV., Winterthurerstrasse 76, le 28 Avril 1907.

Chaque flacon de l'Emulsion SCOTT renferme exactement les mêmes produits purs et de faculté puissante dans les mêmes proportions scientifiques en tous points pareilles, "Le Pe-cheur avec

une garantie. Ce serait une triste économie de sacrifier la vie de votre enfant par considération de quelques sous, n'estil pas vrai?



L'Emulsion

seule possède la faculté

de faire pousser les dents blanches, droites et fortes, sans douleur ou Exigez toujours fortes, sans douieur ou l'Emulsion avec nuits agitées.
cette marque "le Pècheur," marque du procédé Scott l tous les pharmaolens.

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiesso (Tessin), envolent gratis échantillon contre 30 cent. en timbres posts.

GYMNASE & ECOLE SUPERIEURE **DES JEUNES FILLES**

de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend : a) Le Gymnase, avec sections littéraire, scientifique et pédagogique. Les certificats de maturité sont valables pour l'admission sans examen à l'Université ou à l'Ecole polytechnique fédérale.

versité ou à l'Ecole polytechnique fédérale.

La section pédagogique prépare les candidats aux examens pour l'obtention du brevet d'instituteur primaire:

H 10483 C

b) L'Ecole supérieure des Jeunes Filles, donnant aux élèves une culture générale et préparant aux examens pour l'obtention des brevets d'enseignement primaire et frœbelien. Au programme figurent en outre des cours de tenue de ménage, d'allemand, d'anglais, de tenue des livres, de sténographie et de dactylographie.

L'année scolaire 1908-1909 s'ouvrira le Lundi 4 Mal.

Les inscriptions de nouveaux élèves sont reçues par la Direction jusqu'au 9 Avril.

Examen d'admission: le 18 evril à 8 heures du matin.

Examen d'admission: le 13 avril à 8 heures du matin. Le Directeur, D. L. Gellier.

SOCIÉTÉ SERBE DE LA CROIX ROUGE Fondée sur les bases de la Convention de Genève.

Emission d'un Million d'Obligations à Lots de 20 Francs

remboursables successivement au minimum à Fr. 22.— et jusqu'à Fr. 50 .-., et participant aux tirages des primes jusqu'en 1981.

Pendant les quatre premières années:

MERCHANTON OF THE STATE OF THE SERVICE OF THE SERVI

Quatre Tirages Annuels avec gros lots de 100,000 à 200,000 francs.

Ensuite: Trois Tirages Annuels dont un avec gros lot de 100,000 francs et les deux autres avec gros lots de 25,000 à 40,000 francs.

PRIX DE VENTE: 1 à 4 obligations à lots . . . Fr. 25.— l'un 5 » 9 » D . . . » 24.90 » p » 24.90 » » 24.80 » 10 D 24 24.70 25 » 49 50 obligations à lots et au-dessus . Fr. 24.50 Prochain Tirage 14 Avril: Gros Lot 200,000 Francs

et plusieurs primes de moindre importance. 8213-3 Les inscriptions sont reçues auprès de la

BANQUE FEDERALE S. A., La Chaux-de-Fonds.

E. BURKHART

Professeur à l'Ecole de Commerce donnera cette année (à partir du 4 mai)

H-6047-C 5556-3

un COURS D'ANGLAIS & UN COURS D'ALLEMAND

pour demoiselles revenues de pension, désirant se maintenir et se perfectionner dans ces langues (lecture d'un auteur moderne et conversation).

Un cours de Correspondance anglaise pour commençants et pour élèves plus avancés.

LECONS PARTICULIERES S'adresser, jusqu'au 16 avril : rue du Doubs 75.

Hôtel (: l'Etoile d'Or

Télégramme : :

Les Généraux Boers, avec un grand nombre de Monarques de divers pays trouvent actuellement à l'Etolie d'Or, tatoués merveilleusement sur le corps de belle Miss Arabella. — Visible tous les jours des 10 h. du matin jusqu'à 11 h. ecis. - Se recommande.

Entrée: 20 centimes.

Chambre spéciale.

Grande Exposition de

Au Grand Bazar - Panier Fleuri

Voyez les Etalages The state of the s

Enchères publiques

Le VENDREDI 10 AVRIL 1908, de 11/2 heure de l'après-midi, il sera vendu à la HALLE aux ENCHERES, place Jaquet-Droz, en ce lieu:

Un ameublement de salon velours rouhe, un plano avec son tabouret, de nombreux petits meubles et bibelots d'étagères, écrans, statuettes, etc.

Des fauteulls, des chaises bies de toutes formes et grandeurs. Des meubles de salle à manger, de la vaisselle, de la verrerie, des services en

graent et en métal. Lits en bois et en fer, armoires à gla-

ee, lavabos. tables de nuit, canapés, di-vans, glaces, tableaux, pendules, une herioge électrique, des rideaux, des portieres, des tapis, lustres et réchauds à gaz, balgnoires grandes et petites, portemanteaux, porte-paraplules, baromè-Bres. etc., etc.

18 grands volumes « Dictionnaire La-

Un moteur électrique. H-10755-a Et quantité d'autres meubles et objets. mobiliers trop longs à énumérer.

confermement aux dispositions de la let fédérale sur la poursuite pour dettes A la faillite. 1568-9 Office des Poursuites.

Les enchères auront lieu-au comptant

Volontaire

On cherche place de volontaire, pour une jeune fille de bonne famille, sortant des écoles. — Offres à M. Karl Weber, Lorrach, Wallbrunnstr. 71. 5539-2

Jeune homme

agé de 21 ans, avant fait un apprentissage de serrurier et ayant travaille dans fa-brique, demande emploi pour commence-ment de Mai. — S'adr. a M. B. Baillod, serrurier, St-Aubin (Neuchâtel). 5555-8

Demoiselle

Suisse allemande cherche place dans magasin .- Offres sous chiffres E. W. 5232, au bureau de l'Impartial.

Garnitures de peignes, épingles, nuque, genres variés et nouveaux, au magasin R.-G. Robert, succ. de E. Bolle-Landry. 5564-6

Banque de prôts sur gages La "Sécurité Gonérale"

2; RUE du MARCHÉ 2.
Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles. Prêts sur Titres et garanties.

DIABOLO: Librairie GOURYOISIER

Guillocheur demande place ou des de-5408-2 5408-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Sertisseuse. Bonne sertisseuse au bu-rin-fixe, désirant se perfectionner sur la machine, demande pla-ce. En compensation on demande petit salaire. — S'adresser, sous initiales M. B. 5433, au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisselise ayant l'intention d'acheter une machine à sertir, se recommande à MM. les fabricants pour de l'ouvrage à la maison; à défaut on travaillerait au comptoir. — Ecrire sous chiffres D. G. 5402, au bureau de l'im-PARTIAL. 5402-2

Garde-malade. Dame se recommande de la localité pour ce qui concerne sa profession de garde-malade et de releveun. — S'adresser rue du Doubs 113, au ne à gauche. 5486-2 4me à gauche.

Jeune femme avec 4 enfants, ise recommande pour laver du linge à la maison; on cherche à domicile.

S'adresser à Mme Bertha Kiener, rue. de l'Industrie 28, au sous-sol.

On cherche à placer pour deune fille. On cherche a placer pour fin avril une jeune fille de 14 ans, dans un bon magasin. 5375-2 S'adresser au bureau de l'impartial.

ASSORTIMENTS. Ouvrier expérimenté, connaissant à fond le garnissage d'ancres, courant et soigné, tainsi que les garnissages de plateaux en rous genres, se recommande soit pour diciger un atelier ou de l'ouvrage à domi-ile: — S'adresser, sous initiales A. G. 5387, au bureau de l'Impartial. 5387-2

Commis. Jeune homme de 17 ans, ayant fini son apprentissage de banque, demande place de commis. 5489-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle âgée de 18 ans, possé-dant bonne instruction, initiée dans le commerce, demande place dans bureau ou magasin. Disponible de suite. — Adresser offres et conditions à Mme C. Schaffter, à FORNET-DESSOUS (Jura bernois).

Jeline fille. On demande pour de suite une jeune fille connaissant l'allemand, pour aider aux travaux du ménage. Bons gages et bon traitement. — S'adresser chez Mme Broder, rue de la Ronde 19, au 2me étage. 5401-2

On demande pour fin courant, Bonne. dans un ménage de trois personnes, bonne fille sachant cuire et faire les travaux d'un menage solgné. — S'adresser chez Mme veuve Louis Blum, rue Léopold-Robert 39. 5388-2

Lessiveuse. On demande de suite. bottes argent, ainsi qu'une finisseuse, sa-chant poser les cuvettes. 5390-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. a convenir une personne de On demande pour époque 40 à 50 ans, honnête et de confiance, pour l'entretien d'un ménage ouvrier. 5437-2 l'entretien d'un ménage ouvrier. Sadresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Dans un menage soigne de 2 personnes, on demande une jeune fille comme servante. — S'acresser rue Neuve 10, au 2me étage, à droite. 5434-2

Commissionnaire, aide au magasin, libéré des écoles des demandé chez J.-B. Rucklin-Fehl-mann, chemisier, rue de la Balance 2, Références exigées. 5410-2

Modistes. Une assujettie et une apprentie modistes sont demandées de suite. — S'adresser (à Haasenstein & H-1172-c

A louer tout de suite ou époque à con-venir, 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances, balcon, cour, jar-din, lessiverie, eau et gaz installés. Prix: 580 fr. — S'adresser à Mme Georges Per-rin, rue du Doubs 13, au 2me étage 5071-6

Logement. A louer, pour le 80 avril 1908, beau logement au 3me étage, exposé au soleil, de 3 chambres, cuisine, corridor avec alcôve, éclairé et toutes les dépendances, lessiverie. — S'adresser chez M Benoît Walter, rue du Collège 50. Collège 50.

Appartement. A louer pour cas impré-vu, de suite ou pour époque à convenir, un bel appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, au der étage, cour, jardin, bien situé. — S'a-dresser pour le visiter, rue du Temple-Al-lemand 39, et pour traiter au 37 de la dite rue, au 2me étage. 5128-2

Chambre. A louer une chambre meu-blée, au soleil, à un mon-sieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 17, chez M. Jobin. 5440-2

Chambre. A louer, a proximité des collèges, une jolie chambre au soleil, avec piano, à personne de toute moralité, travaillant dehors. 5416 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer à un monsieur sol-petite chambre meublée. — S'adresser rue des Terreaux 21, au rez-de-chaussée: 5407-2

Chambre. A louer, dans maison tran-quille, une chambre meublée, indépendante, lumière électrique et chauf-fée. Prix modéré. — S'adresser rue du

Chambre. A louer de suite chambre meublée ou non, à personne solvable. — S'adresser rue du Temple-Alsolvable. — S'adresser rue da remper-lemand 105, au rez-de chaussée, à droite. 5969-2

Chambre. A louer de suite ou à conve-te, chambre meublée, avec pension si on le désire. — S'adresser rue de l'Industrie 5. au rez-de-chaussée: 5481-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, bien située. 5424-2 S'adresser au bureau de l'Impartial. Chambre non meublée à remettre à une personne honnête et solvable.
S'adr. boulangerie rue du Collège 19.

Logement, A louer de suite, pour cas pièces, alcôve et dépendances. — S'a-dresser rue de la Promenade 17, au 1er 5391-2 étage.

A louer pour le 31 octobre 1908, le 2me de l'immeuble rue D.-JeanRichard 27, composé de 6 chambres, JeanRichard 27, compose as S'accuisine, balcon et dépendances. — S'accuisine, balcon et dépendances. 3011-95 dresser au 1er étage.

Magasin. Le magasin actuelle-ment occupé par la Société « Chaussures Incroyables » est à ouer pour le 30 Avril 1909. - S'adresser à la Banque Fédérale (p. a), La Chaux-de-Fonds. 4648-2

A louer des le 31 octobre 1908, à petit ménage tranquille et solvable, rez-de-chaussée moderne de 3 pièces, cuisine et dépendances. Eau, gaz, buanderie, cour. Prix annuel Fr. 500. S'adresser rue du Progrés 47, au 1er étage. étage.

A loller pour le 30 avril 1908, Place-de 2 et 3 pièces, rue du Progrès 67, ler étage de 3 pièces, rue Jaquet-Droz 13, rez-de-chaussée de 4 pièces et grand atelier sur le même palier. — S'adresser au magasin Th. Schar, rue du Versots 3.

A louer pour le 31 Octobre ou plus tôt suivant entente, grand appartement dans maison soignée; 6 ou 8 pièces, chauffage central, électricité, chambre à bains et à repassage, grand balcon, buanderie, jardin; situation centrale. - S'adresser Parc 12, au 2me H-5943-C 4880-4*

Appartements. A louer pour le 31 Oc-lège Industriel, de jolis appartements de 8, 4 et 5 pièces, avec balcon, et un beau sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendan-- S'adresser de 10 h. à midi reau rue du Nord 168, au 1er étage. 5341-11

Appartements. A louer pour le 31 Oc-lège de l'Ouest, de beaux appartements modernes de 2 et 3 pièces. — S'adresser de 10 h. à midi, au bureau rue du Nord 168, au 1er étage. 5342-11 168. au 1er étage.

Rez-de-chaussée. A louer, rue Léo-pold-Robert 82, rez-de-chaussée de 3 chambres, alcôve, corri-dor fermé. — S'adresser au 2me étage, de 2 à 3 heures. 2 à 3 heures. 5408-2

Deux chambres avec anti-chambre sur le même paller, au ler étage, sont à louer de suite, non meublées. Elles conviendralent soit pour bureau ou pour une ou deux personnes tranquilles et honnêtes, travaillant de-20000-0*

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. Appartements. A lover pour TOUT LE TERME des appartements de 3 grandes chambres avec le confort moderne, situés

près de la gare. Gérance L. PÉCAUT-MICHAUD, rue Numa-Droz 144. 4711-12*

Chambre, A louer dans famille sans pension à jeunes gens. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre le français. S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer tout de suite ou Locaux. A louer tout de suite ou pour époque à convenir, 1 bel atelier de 9 fenètres, avec pureaux, S'adresser au bureau de l'Impartal.

Logement. A louer pour le 30 avril, un bien exposé au soleil, au 2me étage, avec chambre indépendante, lessiverie, eau et gaz, électricité. — S'adresser rue du Progrès 8 au ler étage. grès 8, au 1er étage.

Logement. Alouer, pour fin avril, dans tage, de 9 chambres, corridor éclairé, belles dépendances, gaz et électricité, cour et jardin. - S'adresser rue la Côte 5 ler étage, à gauche.

A louer pour fin Avril ou époque à convenir, un apparte ment moderne, bien exposé an soleil, composé de 3 pièces, balcon, corridor, cuisine et dépendances, gaz et électricité instal-lés. Belle situation. — S'adresser rue de la Côte 5, au 1er étage.

Pignon. A louer, pour fin avril, une petite chambre et cuisine. — S'adresser rue du Puits 8, au 1er étage. 5249-1

Chambre. A louer, à un ou deux mes-sieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée, avec électricité' située au centre du village, à proximité de la Gare et du nouvel Hôtel des Postes. A louer, à un ou deux mes-S'adr. au bureau de l'Impartial. 5252-1

Chambre. A louer pour le 1er mai prochain, une chambre, meublée ou non, à personne honnête et solvable. — S'adresser rue de la Paix 65, vable. — S'adresser rue au 1er étage, à droite. 5281-1

Logement. A louer pour le 1er mai, pe-tit logement d'une chambre, alcève et cuisine. — S'adresser à la Boualcove et cuisine. — S'adresser cherie Metzger, Place Neuve.

Chambre. A louer pour le 1er mai, dans maison d'ordre, une belle grande chambre indépendante, avec alcève, non meublée, à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue Léopold-Robert 26, au 4me étage. 5215-1

Chambre. A louer une chambre meu-blée, à un monsieur travail-lant dehors. Prix modérés. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 19, au rez-de-chaussée.

A louer pour de suite ou Logement. A louer pour de suite ou examination de la convenir, et pour cas imprévu, beau logement de 3 chame à une bres, alcôve, grand corridor; installation moderne, gaz et électricité, et toutes les dépendances — S'adresser par écrit sous 5965-2 | H. L. 5233, an bureau de l'Impartial.

deune homme cherche chambre et pension dans une famille où il aurait l'occasion de jouer du piae-no. — S'adresser sous initiales, A. M. 5421. au bureau de l'Impartial. 5421-2 On demande à louer pour le 81 oclogement de deux pièces, corridor et de

pendances, pour un petit ménage d'ordre.

— S'adresser sous initiales A, B. 5223, au bureau de l'Impartial. 5229-1 Jennes mariés cherchent de suite 2 avec participation à la cuisine; préférence chez famille allemande. - S'adresses sous O. W. 5212, au hureau de l'IMPAR-5212-4

On demande à louer ou à acheter une ligne-drois te en bon état. S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter ceuse tême Berner, grand modèle. — S'adresser rue du Parc 44, au 3me étage, à gauche.

Plomb. Je suis toujours acheteur vieux plomb à bon prix. — S'adresser Photogravure G. Gourvoisier, rue du Grenier 22. 22187-49* Je suis toujours acheteur de

Moteur: On demande à acheter tout de suite un peilt moteur force 1/4 ou 1/2 HP. 5802-2

S'adresser au bureau de l'Impartial. On demande à acheter d'occasion une balance, avec poids, en bon état. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au rez-dechaussée, à gauche.

On demande à acheter une centaine pour restaurant, ainsi qu'un potager avec bouilloire, le tout en bon état. 5262-1 S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion, machine à décalquer. S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter un potager à bouilloire. Paiement comptant. — S'adresser à M. Brandt, à Fontaines (Val-de-Ruz.)

On demande un chien mouton blanc pour la reproduction avec une chienne de même race.

S'adr. à M. Perret; [Hôtel de la Gare, Morteau. Morteau.

A vendre plusieurs livres en usage cole industrielle des jounes filles. — S'a-dresser, jusqu'à vendredi, rue de la Paix 1, au 2me étage, à droite. 5389-2

A vendre faute d'emploi, un lit à 2 personnes. — Bon marché. — S'adresser pour le voir à M. Duprat, rue du Collège 23, au 1er étage. 5884-2 A vendre plusieurs brebis portantes ou 5374-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute de place, une commode, deux jeux de grands rideaux, des draperies et quelques tableaux.
S'adresser rue du Doubs 153, au rez-dechaussée.

A Vendre une poussette anglaise, bien conservée. — S'adresser à M. Charles Haemmerly, Sombaille 41. 5412 2

A vendre un excellent po-Occasion. A vendre un excellent po-tager en parfait état. — S'a-dresser rue du Commerce 17, au 2me éta-

A vendre une belle poussette à quatre roues, ainsi qu'une chaise d'enfant, — S'adresser rue du Parc 74, au ler étage, à gauche. 5370-2

Grand Magasin Sagne - Juillard Leop. Rob. 38 Montres garanties Riche assor.

A vendre ou à échanger, une chienne avec 4 petits de 6 semaines. Bons chiens de garde et de race danoise. S'adresser rue de la Ronde 21, au 2me tage, à droite. 5372-2 étage, à droite. A vendre un potager No 11, avec bouil-loire et barre, très peu usa-

gé, et un réchaud à gaz à 2 feux. — S'adresser à M.O. Veuve-Kænel, rue du Premier-Mars 10 A. A la même adresse, on demande à louer pour fin avril une chambre meublée; on

A Vendre une collection de papillons, plusieurs lits complets, canapè, lavabos, table-ronde, établi portatif et autres objets. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 2me étage. 5432-2

A vendre des lits riches et autres: 1 joli lit de fer genre moderne, émaille noir, boules cuivre, sommier me-tallique et matelas crin animal, commodes, 1 bureau de dame avec glace, lava-bos avec marbre avec et sans glace, depuis fr. 22, dressoir, secrétaires, bahut, buffets noyer et sapin, canapés et divans moquette, fauteuils divers genres, chaises percées, chaises-longues en velours grenat, tables à coulisses rondes et carrees. chaises dans tous les styles, glaces et tachaises dans tous les styles, glaces et tableaux, machine à coudre, pupitres, lanternes et marmottes de montres, layettes, un lot de cartons d'établissage, potagers à bois et à gaz, 1 sonnerie électrique et beaucoup d'autres objets d'occasion.

S'adresser à S. PIÇARD, rue de l'Industrie 22.

A vendre une belle bibliothèque, une ciel-de lit, des banques de comptoir ou magasin, des lustres à gaz, bouteilles fédérales propres et litres, un feuillet de table, une belle table. — S'adresser rue de l'Est 16, au ler étage, à gauche. 5303-2

A vondre au comptant deux beaux di-quette, avec coussins et dossiers mobiles. - S'adresser rue du Doubs 151, au 1er iage. à droite. 5807-2 étage, à droite.

A Yelldre un chien berger, bon pour la garde. — S'adresser chea M. Ed. Geiser, rue de la Côte & 5002-1

ENCHERES PUBLIQUES

Le Vendredi 10 Avril 1908, dès 11/ heure de l'après midi. Il sera vendu à la Halle aux enchêres, Place Jaquet-Droz,

Secrétaires, cananés, divans, chiffonnières, lits complets, tables de nuit, tablebureau, machines à coudre, jeux grands rideaux, régulateurs, glaces, itableaux, 1 réchaud à gaz, 1 lot bouteilles vides, etc. En outre, une voiture automobile à 1 cylindre, peinte en noir.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes

Office des Poursuites.

absent jusqu'à Lundi

Place de l'Hôtel-de-Ville 5

La Chaux-de-Fonds 5605-3 a repris ses consultations

Voyageur

On demande, pour le canton de Neuchâtel, un bon voyageur ou voyageuse à la commission. Articles: Produits chimiques et nettoyage à sec. 5607-3
S'adresser par écrit, avec références, chez M. Ed. Kurth, Cour, Lausanne.

Voyageur-Vendeur

Maison de gros en horlogerie en Russle, demande jeune homme déjà au courant de cette branche, pour devenir vondeur et voyageur. Emploi d'avenir pour jeune homme, travailleur et sérieux. Références sérieuges exigées. Errire Case postale sérieuses exigées. — Ecrire Case postale 510. Chaux-de-Fonds. 5618-3

En un seul ou 2 lots. j'offre à vendre, 4 Propriétés situées à 8 minutes de la Gare de Lausanne. Par leur situation, unique, elles conviendraient particulièrement à un négociant, brasseur. marchand de vins. Industriel, etc., vu la facilité qu'il y aurait à établir une voie de raccordement aux C. F. F. (vingt à trente mètres).

Avis aux Fabricants

Deux bons horlogers, disposant d'un certain capital, connaissant à fond petites et grandes pièces ancres et cylindres en genres soignés et bon courant, désirent entrer en relations avec fabriques ou bon comptoir pour terminer ou fabriquer la montre. Affaire sérieuse. Ouvrage garanti. Faire les offres sous chiffres J. B. 5596. au bureau de l'Imparrial. 5596-8

pour le 30 Avril ou époque à convenir: Promenade 14, 1er étage de 3 belles

pièces, corridor.

Promenade 16, 1er étage de 5 pièces, chambre à bains, 2 balcons. 5572-4

Promenade 16, Pignon de 2 pièces.

Cure 2, 2me étage de 4 chambres et un 5578

tand 6, 2me étage de 8 chambres, fr. 420.—.

Charrière 13a, rez-de-chausse d'une grande pièce et cuisine pour atelier. fr. 400.—

Charrière 13a, 1er étage de 8 chambres, fr. 450.-

Paix 19, rez-de-chaussée de 4 chambres.

Nord 47, 1er étage de 2 chambres et balcon, fr. 490.—. 5577

Progrès 103, local pour entrepôt ou atelier, fr. 120.—. 5578

Parc 68, sous-sol d'une grande chambre et cuisine, plus un atelier. 5579

Serre 103, pignon de 3 chambres et cuisine, fr. 320.—. 3580 Le Foyer 1, pignon de 3 chambres et cuisine, fr. 360.—. 5581

Léopold-Robert 51, 2me étage de 4 pièces et cuisine, conviendrait pour bureau et comptoir. 5582

reau et comptoir.

S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 43.

Modiste récemment établie, se recomté pour tout ce qui concerne son métier. Ouvrage prompt et conscencieux. — Se recommande, Mme PORTMANN, rue de la Charrière 64 bis, au 3me étage, à gau-che. 5589-3

Jeune homme de 21 ans, cherche pla-ce comme adoucisseur Tébauches ou dorage; à défaut pour n'im-borte quel emploi porte quel emploi. 5560 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. On désire placer un jeune garçon, agé de 15 ans, pour apprendre une bonne partie de l'horloge-pie. 5602-3 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tailleuse. Ouvrière cherche place chez bonne tailleuse de la localité. Entrée 20 avril ou à convenir. — S'adresser chez Mme Richardet-Sumi, rue du Progrès 8. 5593-3

Repasselise se recommande, travail propre et consciencieux.
S'adresser rue du Nord 48, au sous-sol, au fond du corridor.

4910-1

Mécanicien bien au courant de la petite mécanique de précision et du dessiu technique, connaissant les trois langues, cherche place. — Ecrire sous chiffres A. B. 5207, au bureau de l'IM-

Mécanicien capable et sérieux, pour la petite mécanique de précision, cherche place. 5214-1 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Journalière. Une jeune personne se re-commande pour des jour-nées et des heures. — S'adresser rue du Grenier 21, an pignon.

Habile achevelly visiteur - lanter-répétition, chronographe et quantième, cherche place. — S'adresser sous chiffres F. G. 5217, au bureau de l'Impartial. 5217-4

Jenne fille. On désire placer une jeu-moralité et de toute confiance, dans un magasin de la ville. — Adresser offres par écrit sous initiales **B. J. 5230.** au bureau de l'Impartial. 5230-1

Demoiselle intelligente et de moralité cherche place dans un atelier pour y apprendre une partie de l'horlogerie. — Adresser offres sous A. V. 5255, au bureau de l'Impartial. 5255-1

Demoiselle de toute confiance s'offre pour faire n'importe quels travaux de ménage à la journée ou pour faire des heures. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 36, au 1er étage, à gauche.

Jeline homme, de toute confiance, ayaut toujours travail-lé dans l'horlogerie, cherche n'importe quel emploi pour le mois de mai. — S'adresser, sous chiffres R. A. 5218. au bureau de l'IMPARTIAL. bureau de l'Impartial.

Apprenti. On cherche à placer pour le libéré des écoles comme apprenti mécanicien. 526 S'adresser au bureau de l'Impartial

Déconpense de paillons est demandée Adresser offres, sous S. K. 5583, au bureau de l'IMPARTIAL. 5583-3

Polisseuses pour boîtes et cuvettes ar-gent, ainsi qu'une lessiveu-se, sont demandées de suite. — S'adresser à M. E. Meyer, rue du Doubs 167. 5558-3

Horloger très expérimenté dans la par-de convenir, un jeune homme désirant apprendre les échappements ancres. Bon-ne pension et vie de famille assurées. Ré-férences à disposition. — S'adresser à M. E. Matthey-Hainard, Bayards (canton de Neuchâtel).

Graveur. Bon ouvrier graveur d'ornements, connaissant si possible le genre anglais, est demandé pour coup de main. — S'adresser rue du Parc 77, au 2me étage. 5585-8

Fille On demande pour BRUXELLES pour un ménage de deux personnes, une bonne fille, bien an courant d'un ménage soigné. FORTS GAGES et VOYAGE PAYÉ. — S'adresser chez ffime Jacques Meyer, rne Leopold-Robert 68.

Servante. On demande une servante de tive, sachant faire un ménage. — S'adresser Brasserie du Siècle, en face de la Poste.

Apprenti: On demande de suite ou époque à convenir, un apprenti commis. — S'adr. chez M. Albert Monnier, Bureau d'Affaires, Place-Neuve 6. On demande de suite ou épo-

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des éco-les, pour aider aux trayaux du ménage. S'ad. au bureau de l'Impartial. 5594-3

Femme de ménage. On cherche une comme femme de ménage. 5254-1 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande, pour épo que à convenir, une jeune fille, entre les heures d'école, ou libérée des écoles. — S'adresser rue Léopold-Robert 80, au le rétage. 5266-1 A la même adresse, à vendre une pous-

sette à 4 roues, usagée. Servante. On demande une bonne fille connaissant tous les travaux du menage et si possible sachant un peu cuire. Forts gages. — S'adresser rue D.-JeanRichard 19, au 2me étage. 5278-1

Cordonnier capable est demandé de rue A.-M. Piaget I. 5237-1

On demande pour Commissionnaire, on demands pour tout de suite, une jeune fille ou un jeune garçon, mosse écoles, pour faire des commissions. — S'adresser chez M. Nicolet-Jaques, rue du 5438-1

Logements. A louer pour le 30 avril ou époque à convenir, rue Fritz-Courvoisier 29 et 29 b, rue Fritz-Courvolsier 29 et 29 b, plusieurs logements de 2 à 3 pièces; concierges et maisons d'ordre. — Ronde 43. pignon de 3 chambres. — Petites Crosettes 1, à dix minutes de la ville, appartement de 2 pièces, avec jardin potager. — S'adrosser bureau Schoenholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi, et rue du Nord 61.

Appartement. A louer pour le 30 avril un bel appartement de 3 pièces et un dit d'une pièce, cuisine, grandes dépendances, lessiverie, etc.— S'adresser à M. U. Leuzinger, rue de l'Hôtel-de-Ville S. 5600-6

Chambre. A louer petite chambre meu-blée à personne de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 18, au 2me étage, à gauche. 5596-8 Appartement. Pour cause de départ, à remettre pour le 1er Mai, un magnifique appartement de 3 chambres, alcève, chambre de bain dans la maison, Jardin, bien exposé au soleil, au second. — S'adresser rue de la Côte 5, au 1er étage. au 1er étage.

Aux Planchettes. A louer de suite un bres et dépendances, situé au centre. — S'adresser à M. Paul-Frédéric Calame, propriétaire, aux Bulles 7. 5544-8

Appartement à louer de suite ou pour derne, de 2 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser au bureau rue du Nord 168, au 1er étage, de 10 heres midi

Appartement. A louer de suite un pe-tit appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 25, au sous-sol.

A louer une chambre non Chambre. A louer une chambre non meublée, à une personne honnête et tranquilte. — S'adresser rue de Bel-Air 14, au 1er étage. 5613-8

Chambre. A remettre une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 38, au 1er éta-

Chambre. A louer une belle chambre meublée, avec la pension, à un ou deux messieurs solvables. — S'a-dresser à Mme veuve Dubois, pension, rue Jaquet 12, au 2me étage. 5548-3

Chambre. A louer une chambre meu-blée, dans une maison d'or-dre, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Est 16, au 3me étage, à gauche. 5597-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. Situation centrale. 5558-S'adresser au bureau de l'Impartial..

Chambre à louer, meublée ou non. —
S'adresser rue du Puits 9, au
ler étage, à gauche.

A la même adresse, des oiseaux sont à

Chambre. A louer une chambre meu-sonne d'ordre et travaillant dehors. sonne d'ordre et travamant donc S'adresser rue de la Paix 95, au 4me 5384-3

Chambre. A louer de suite chambre non meublée et indépendante. — S'adresser rue des Terreaux 14, au 3me étage. à gauche. 5601-8

A louer pour le 1er No-vembre 1908, le 2me étage Passage du Centre 6, composé de 5 chambres, dont uue três grande, cutsine et dépendances. Eau et gaz. - Pour visiter s'adresser au magasin de Miles Sandoz-Perrochet. 5267-1

Logement. A louer, pour cas imprévn ment de 3 pièces, cuisine, corridor et dé-pendances, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Puits 15, au rez-de-chaus

Logements. A louer, pour le 30 avril, bres, au soleil, avec cour et dépendances.

— S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 27,

Chambre. A louer une chambre meu-et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 10, au rez-de-chaussés, à cauche. 5224-1

On demande à louer pour le 30 avril deux ou trois pièces, au centre des affaires. - Adresser offres avec prix, sous chiffres H. R. 5571, au bureau de l'Impartial.

On demande à louer pour le sterme local avec dépendances, pour magasin d'épicerie-mercerie. — Faire les offres par écrit en indiquant l'emplacement et le prix, sous iniliales B. A. F. 5619, au bureau de l'Impartial. 5619-8

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, un vélo de dame, payement comptant. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 5595-3 A la même adresse, à vendre une contre-basse à 4 cordes.

On demande à acheter une grande lisses. — S'adresser rue Neuve 8. 5620-8

On demande à acheter une presse à copier ainsi qu'une lanterne pour mon-tres. — S'adresser à M. P. Jeanrichard, Loge 5-a 5590-8

A vendre à bas prix, 2 jolies poussettes blanches, à 4 roues. — S'adresser rue des Moulins 5, au resde-

HALLE AUX MEUBLES Rue Fritz-Courvoisier 11 5568-6

UNE SERIE DE

MOBILIERS

complets

est à vendre à prix très avantageux. Facilités de payement.

A Velidre à très bas prix, les dictionaries suivants: Français-Russe, Français-Suédois, Français-Honois Allemand-Bohémien, Allemand-Hongrois, Allemand-Norvégien, Allemand-Finlandais, Allemand-Roumain, un grand Atlas de Géographie, L'Univers et L'Humanité, 5 grands volumes, reliure riche, un mimographe, cyclostyle américain et des classeurs. — S'adresser à M. J. Kullmer fils, rue de la Tullerie 30.

employé J.-N., Schannousois, et Crisinea, Alice-Louisa, demoiselle de magasin, Vaudoise.

27786, Calame, née Matthey, Caroline-Henriette, veuve de Jules-Edouard, née le 11 mai 1830. — 27787. Loichat, Blanche-Ida, fille de Joseph-Arsène et de Marie Catherine-Aline Clémençon, Bernoise, née le 30 août 1896. — 27788. Portner, Mariette-Suzanne, fille de Charles-Louis Adolphe, et de Riise-Adèle Krebs, Bernoise, née le 27 janvier 1908. 5586-8 fils, rue de la Tullerie 80.

A vendre Un beau et grand poulail' ler, monté sur fer et treillis-à l'état de neuf. 5614-8 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

S'adresser au bureau un la remaine d'enfant. — S'adresser rue du Temple-Allemand 103, au 2me étage, à 5550-8

A vendre un beau petit potager à l'état de neuf, avec tous les acces-

S'adresser au bureau de l'Impartial. A vendre petit canapé-lit a l'état de neuf, poussette blanche usa-gée. — S'adresser rue Stavay-Mollondin 6. au rez-de-chaussée. 5547-8

A la même adresse, on achéterait une charrette anglaise pour enfant, et une enseigne en tôle.

A vendre une boite de mathematiques, une planche à dessin, le dictionnaire Trousset, en bon état. — Prix très favorable. S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre i belle pendule neu-châteloise, i table à coulisse, 3 rallonges, I lavabo chemin-defer, 6 chaises en noyer poli. 1 joli petit canapé, tout crin. Prix modérés — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A Velidre un cuveau à lessive, un har-nais de travail, des bâches, une baignoire, un berrot et un escalier. une baignoire, un perrot et un oscal. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 15. 5501-3

A vendre outils de charron, tels que perçoirs, mèches, ciseaux, gouges à moyeux, en bon état. 5570-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.



pour distraire. A vendre avec facilité de payement, un la-pidaire, une balance Grabhorn, une four-naise. — Adresser les offres sous chiffres A. N. 5465, au bureau de l'Impartial. 5465-2

A vendre une poussette à 3 roues. Prix Puits 5, au 2me étage, à droite. 4979-1

A vendre de suite, pour cause de de part, un beau secrétaire, un canapé damas, un tapis fond de chambre, une table ronde, un potager à 4 trous, un lavabo usagé, 2 chaises fantaisie, 10 chaises usagées, 2 tables carrées, une poussette à trois roues, une table de nuit, une carcasse lit en fer. Le tout en bon état et à has prix. — S'adresser rue du Poits 7' a bas prix. — S'adresser rue du Puits 7' ru magasin. 5240-1



A vendre trois truies portantes.
S'adresser à M. Louis Graf, Grandes-Crosettes.

A vendre potager à gaz, à 3 feux, avet table en fer, ainsi que deux lampes. Très bas prix. 5239-1 S'adresser au bureau de l'Impartial.

A Vendre pour cause de tout prochain départ un outillage complet de cuvetier, plus du mobilier. Pas de revendeur. — S'adresser M. A. Ritter, rue du Puits 5.

A vendre pour cause de départ, 1 tour Wolf-Jahn, établi et roue, 3 perceuses, étaux, tours à pivoter, 1 gros outil à replanter, compas de proportien, burin-fixe, machine à arrondir, table de bureau et pupitre en chêne, banques de comptoir traité d'horlogaria Claudina comptoir, traité d'horlogerie Claudius Saunier, 24 années du «Journal Suisse d'horlogerie», enclume et marteau, petit fourneau fer, machine à coudre à pied, 2 grandes lampes à suspension, traîneau pour enfant, étagère et table en fer pour fleurs, chaises et table de jardin, pelle, pioche, rateau, etc., grande corbeille garde-bébé. — S'adresser rue du Grenier 41z.

5398-1

A vendre ou a changer contre horioque ameublement de salon. Exceptionnel, cause, départ. — S'adresser rue du Grenier 41 B.

Perdi le 7 courant, depuis la rue du Norden longeant la rue du Doubs, 24 cuvettes or 12 karats. — Prière de les rapporter, contre récompense, chez M. Stauffer. rue du Nord 155, au 1er étage.

Perdu snr le parcours de Sagne-Eglise à Chaux-de-Fonds, un abonnement de demi-place du Régional P.-S.-C.—Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Paul Vuille-Richard, Sagne-Eglise.

Etat-Civil du 7 Avril 1908 NAISSANCES

Mathey-Prévot, Blanche-Suzanne, fille de William-Henri, horloger, et de Maris-Louise, née Boccard, Neuchâteloise. — Hangartner, Nelly-Rosa, fille de Jakob, horloger, et de Rosa, née Scholl, Schafhousoise. — Receveur, Nelly-Madeleine, fille de Jules-Alfred, horloger, et de Maris, née Léfel Parroise. née Löffel, Bernoise.

PROMESSES de MARIAGE

Grezet, dit Grisel, Hermann, boltier, Neuchâtelois, et Brunner, Mina-Louise, horlogère, Bernoise. — Ketterer, Jules-Henri, bottier, Bernois, et Challandes, Irma, Neuchâteloise. — Schiele, Auguste-Henri, graveur, Neuchâtelois, et Voirin, Marie-Zélie, à Houécourt, Voges, France. Gräppi, Edouard, typographe, Bernois, et Vuitel, Jeanne-Marie, couturière, Neuchâteloise. — Schelling, Francis-Henri, employé J.-N., Schaffhousois, et Crisinel, Alice-Louisa, demoiselle de magasin, Vaudoise.

Monsieur Georges Bobbia, ses es fants et sa famille, remercient sincère-ment toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de cruelle épreuve. 5308-1 La Chaux-de-Fonds, le 8 Avril 1908.

Madame veuve Löffel et ses enfants ainsi que leurs familles, remercient sincerement leurs amis et connaissances e. particulièrement le personnel du Jura, Neuchâtelois, qui, de près ou de loin leur ont témoigné tant d'affection et de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

5606-1

Monsieur et Madame Charles Portner-Krebs et familles font part à leurs amis et connaissances du décès de leur très chère petite

Mariette-Suzanne

décédée Mardi, à 41/, h. du matin, après une très courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Avril 1908. Le présent avis tient lieu de lettre de

Que Ta volonté soit fai.te Elle est au ciel et dans nos cœurs.



Monsieur et Madame Joseph Loichat leurs enfants et parents, font part à leurs amis et connaissances, de la perte irrépa-rable qu'ils viennent de faire en la per-sonne de leur chère fille, sœur et parente

Bianche-Ida LOICHAT décédée mardi matin, à 10 heures, dans sa 12me année, après une longue et pénible maledie

ble maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Avril 1908. L'ensevelissement, auquel ils sont priès d'assister, aura lieu Jeudi 9 Avril. à 1

heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue du Soleil 5.

La famille affligée ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la caison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. establica es partir la companya esta manda de la companya de la companya de la companya de la companya de la c Madame et Monsieur Jules Favre-Steiner, Mademoiselle Jeanne Hoffmann, les familles Hoffmann et Steiner, ont la don-

leur d'annoncer à leurs amis et connais-sances, la perte qu'ils viennent de faire en la personne de Mademoiselle Renée HOFFMANN

leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 17me année. La Chaux-de-Fonds, le 7 Avril 1908. L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu Vendredi 10 courant.

On ne reçoit pas. Le présent avis tient lieu de let-tre de faire part. 5554-2

Paix soit à l'affigé! Paix à celui qui pleure D'un être bien-aimé le départ sans retour! Dans les cœurs désolés, ô Dieu jette à cette heure Le rayon consolant de ton divin amour! Dans les cœurs désolés, o Dieu jette à cette beure Le rayon consolant de toa divin amour?

Monsieur et Madame Léon Leuba-Glauser, employé aux Travaux publics, Monsieur Jean-Louis Leuba, Madame et Monsieur Ferner-Leuba, Monsieur et Madame Victor Weill-Leuba et leurs enfants, en Allemagne, Monsieur et Madame Raoul Chatelain-Leuba et leur enfant, Monsieur et Madame Georges Warmbrodt-Leuba et leurs enfants, Monsieur et Madame Georges Warmbrodt-Leuba, en France, Mademoiselle Rose Leuba, mademoiselle Constance Leuba, en Russie, Madame veuve Marie Glauser-Jacot et leur enfant, Monsieur et Madame Alcide Glauser-Jost et leurs enfants, Monsieur et Madame Oscar Glauser-Dreyer, Monsieur Bertrand Glauser et sa fiancée Mademoiselle Lucie Pétremand, Mademoiselle Irma Glauser, Monsieur et Madame Gottfried Keller-Glauser, Monsieur François Glauser, Mesdemoiselles Angèle et Emma Glauser, ainsi que les familles ¡Leuba, Probbe, Steiner, Magnin, Maurer, Leuenberger, Augsburger, Burkhardt, Imhoff et Wenger, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perteireparable qu'ils viennent de faire en la leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher et regretté enfant, petit-fils, neveu, cousin et parent

Léon-Jean LEUBA

que Dieu a enlevé subitement à leur afection mercredi. à 3 h. 30 du matin. l'age de 9 ans 7 mois.

La Chaux-de Fonds, le 8 Avril 1908. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 10 cou-rant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Collège 9 (Juventuti.) Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de let-re de faire-part. 5589-2 tre de faire-part.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur? Ps. 27, v. 1.

Madame Marie Sahli-Schweingruber, Madame et Monsieur Péquegnat-Sahli et amille, Mesdemoiselles Marie et Mathilde Sahli, Monsieur et Madame Edouard Sahli-Sandoz, Monsieur et Madame Georges Sahli-Borel et famille, Monsieur et Madame Christian Schweingruber-Steiner, et familles, à St-Imier, Monsieur et Madame Jules Schweingruber-Gauthier et famille, Jules Schweingruber-Gauthier et famille, à St-Imier, Monsieur et Madame Emile Schweingruber-Wyniger et famille, à St-Imier, Monsieur et Madame Ernest Schweingruber-Widmer et famille, à La Chaux-de-Fonds, font part à leurs amis et connaissances du départ pour le Ciel, de leur cher et regretté époux, frère, beaufrère, oncie et parent,

Monsieur William SAHLI-SCHWEINGRUBER décédé mercredi, dans sa 42me année après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 8 Avril 1908.

L'ensevelissement auquel ils sont price d'assister aura lieu vendredi 10 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue Jaquet-Droz 24.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Lison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettres de 1-a-part 5608-2 faire-part.

Faire-part douil Imprimerie Gourvoisier

Comment Mile Olympe Sandoz tronva un mari

Mile Olympe Sandoz était une vieille fille, tèche, longue, anguleuse et.. acariâtre. Elle avouait 35 ans ; Dieu sait combien elle en avait de plus, nul n'aurait su le dire.

A l'entendre Mlle Olympe avait de tout temps détesté le sexe laid. — La mère Sandoz tenait l'unique boutique du village où l'on s'approvisionnait aussi bien de ficelle de Bâle que de saindoux d'Amérique -. Une odeur étrange vous prenait à la gorge en ouvrant la porte du petit magasin. odour se répandait jusqu'au milieu de la rue quand, par un beau joun d'été, la mère San-doz laissait la porte ouverte. Au dessus de la porte, une enseigne, portait en lettres peintes par un artiste de l'endroit:

EPICERIE MERCER IE ET AUNAGE

Oh! cette enseigne, je la vois encore se balancant au vent du soir.

La mère Sandoz, dont le nez voisinait avec le menton, ajoutait à son petit commerce pas mal lucratif déjà, la vente de l'eau-de-vie, qui lui rapportait un joli denier dans ce village excentrique. Elle avait eu pour sa fille unique, toutes les ambitions, voulant en faire une demoiselle. Quand l'âge du mariage serait venu, elle ne la donnerait qu'à un « Mosieu »,

Mile Olympe était bien élevée, ayant passé mois dans la Suisse allemande, elle avait appris à dire : « «ia » et « werda » et quelques mutres vocables qui prenaient dans sa bouche de curiouses inflexions. Elle en parsemais quelquefois ses discours afin de bien faire constater la supériorité de son éducation aux personnes de son entourage.

Da bonne heure, Mile Olympe s'était vouée bonnes œuvres; ainsi elle était présidente de deux ou trois comités pour secourir les pauvres, ou pour procurer une nourriture fortifiante aux malades, etc., etc. En effet, on voyait de temps à autre, Mile Olympe porter ostensiblement un grand pot, recouvert d'un linge blanc dans une famille néces-

Les dames des différents comités se réunis-Ment chez leur présidente, soit, dans l'ar-thre-boutique de la mère Sandoz. Madame l'ancienne Morthier, Madame Zélinde Gaille, Soursière du fond des pauvres et Mlle Rosalie Droz, intime amie de Mile Olympe, étaient les habituées du lieu.

C'est dans ce petit cénacle que s'élaboment et qu'aboutissaient tous les potins du flage, tous les événements y étaient juces et commentés par ces dames.

Dans le village, les irrévérencieux traitalent Mile Olympe de vieille mômière, et non amie de vieille espionne, depuis qu'on l'arait surprise derrière la fenêtre de l'unique lement de la liqueur d'émeraude, mais surtout

auberge du village examinant les clients habituels du lieu.

Quand par hasard un pauvre pere de famille y laissait quelques sous, il en entendait de belles, lorsque ces dames lui por-taient quelques vâtements pour ses enfants.

L'amoureux n'était point venu troubler le cœur de Mile Olympe, hélas cela ne contribua pas à adoucir son caractère revêche et méchant. Son aversion s'étendait même à petit Jean, le petit septième de ses voisins, les époux Gallot. Petit Jean, gamin joufflu, s'était senti plein de courage, le jour où il avait endossé ses premières culottes. Ayant rencontré Mile Olympe au beau milieu de la rue, il s'était fièrement campé devant elle, ses menottes poisseuses passées dans deux poches minuscules, il lui avait demandé carrément:

«C'est-il vrai ce qu'elle dit la Mariette ?» «Eh quoi donc, petit», dit Mlle Olympe, d'un ton protecteur.

« C'est-il vrai que t'as des fausses dents ?» Mile Olympe allongea une tape a petit Jean «Polisson, mal élevé, attends seulement, je ferai punir Mariette par la maîtresse d'école. Ca lui apprec dra!» et d'un coup d'œil furtif Mile Olympe s'assura que personne n'avait entendu la remarque du petit garçon.

Si le village avait ses sévères gardiennes de la morele publique, hélas, il se trouvait comme ailleurs du reste, de joyeux drils qui se moquaient pas mal du qu'en dira-t-on. Niches et tapages nocturnes, volets transportées aux plus hautes branches des pommiers, tée saux plus hautes branches des pommiers, n'étaient que tours véniels. Vous pouvez penser si la joyeuse bande était vouée à l'exécration de ces dames. Il n'était pas de mau-vaise farce qui ne leur fût imputable. La bande, du reste se moquait de toute critique.

Parmi eux se trouvait oe couard de fils à Jules-Henri, Frédéric Matthey. Comment le timide Frédério se trouvait-il en cette compagnie, aul ne saurait le dire.

Un soit de fuillet, Fec, l'instigateur de toutes les mauvaises farces, avait persuadé Frédéric de la suivre.

Il s'agissait, de soir-la, soir orageux et sombre s'il en fut, de s'emparen des bouteilles de cassis que madame l'ancienne Morthier avait mises au coleil, sur la fenêtre de son

L'affaire n'étals pas sans danger et ten-tait les sudacieux. Frédéric essaya bien quelques protestations, mais il essuya les quolibets de ses camarades.

Und longue schelle fut dressee avec le moins de bruit possible, contre le mur de la maison; Fec, grimpa lestement, jusqu'è la petite fenêtre; s'emparer des bouteilles, les glisser dans le panier dont il s'était muni et redescendre fut l'affaire d'un instant. Les compagnons es sauvèrent, dédaigneux de retirer l'échelle.

Ils se délectaient par avance, non pas seu-

de la colère bleue de madame l'ancienne. Le lendemain. les éclats de voix qu'on entendait chez l'ancien les engagerent à se tenir sur leurs gardes.

La semaine suivante, la liqueur fut dégustée par les amis à l'orée de la forêt, seulement les bouteilles à moitié pleines de cassis en contenaient très peu. Je ne sais si la douce liqueun leur troubla le cerveau; en tous cas, la gaîté était à son point culminant et chacun racontait ses fredaines, renchérissant sur les camarades. Même Frédéric, les joues allumées racontait avec une verve inconnue des exploits imaginaires.

Ce n'est pas tout dit Fec, nous sommes au boutldu festin, les cassis ont encore du jus, si nous avions un litre d'eau de vie, on pourrait les faire infuser encore une fois.

«Ne braillez pas tant, vous autres, » ditil aux camarades et à voix basse. «Il faut que l'un de nous s'introduise par la fenêtre dans le magasin de la vieille Sandoz, et lui soutire un litre du tonneau.

- Bravo Fec, c'est une fameuse idée, c'est toi qui vas faire le coup.

Non pas moi, je suis trop gros, je ne pourrais pas passer par la fenêtre; Mais dis donc Frédéric, toi qui est mince, tu peux bien te montrer une fois bon camarade.

Frédéric aurait bien voulu refuser, mais id ne l'osa pas après toutes ses vantardises.

Du reste, on ne risquait rien, à ces heures, la mère Sandoz dormait à poings fermés. Il était bien près de minuit.

La bande se dirigea à pas de loup vers la petite boutique; Frédéric poussa la fenêtre, qui n'était pas fermée, afin de laisser l'air frais de la nuit changer l'air vicié du ma-

___ J'y suis, prononca f-il au souffle; passe-moi le litre Fec.

- Fais attention, dit Fec; ne vas pas « t'encoubler » et faire du bruit.

Non, non, ne craignez rien, donne-moi une allumette, il fait noir comme dans un

Cependant, Frédéric finit par s'habituer a l'obsourité. Il se dirigea vers le petit tonneau au fond du magasin et remplit son litre.

Horreur!... au moment de se retourner, il vit à côté de lui, une longue femme assise qui semblait l'examiner sans rien dire. De peur ses jambes se paralysèrent, des sons rauques sortirent de sa gorge.

Pardon, ah! Mile Olympe, ce n'est pas moill...

Tout a coup une vive clarte remplit le magasin et Mile Olympe en personne, une bougie à la main, parut devant Frédéric. Celle qu'il avait prise pour Olympe était tout simplement une grande femme de carton donnée comme réclame par la maison Suchard.

- O bêtise humaine, voilà bien de tes

Olympe encore plus seche, plus anguleuse, sans fausses dents, en longue chemise de nuit foudroya Frédéric par ses paroles: - Eh bien, voilà une belle chose, j'en parlerai à votre père M. Mathey, au pasteur, au gendarme, on verra ce qu'ils en penseront

et la justice donc. - Pardon, cria Frédéric, retrouvant sa voix, Pardon Mlle Olympe, je ferai ce quel vous voudrez, mais ne dites rien, surtout pas à mon père! ô pardon, pardon! chère Mile

- Allons, allons, pas tant d'histoires, cria la mère Sandoz depuis son lit, allez-vous-en M. Mathey, nous verrons demain ce que nous

fercas. Toi, Olympe, viens to coucher.
J. H. Mathey était un bon client, un homme posé dans la localité où il était ancien d'é-

glise, il ne fallait pas faire d'histoire. Frédéric sortit du magasin par la portes dont la sonnette fêlée rendit un son criard, doublé par le calme de la nuit.

Frédéric rentra chez lui.

Le guet, qui passait justement, put voir Mile Olympe en chemise refermer la porte du magasin.

Aussitôt rentré, il n'eut rien de plus pressé que de raconter à sa femme ce qu'il avait vu. Le lendemain, à la lessive chez Monsieur le ministre, l'Amélie du guet, raconta ce que son homme avait vu mais surjout ce qu-il n'avait pas vu.

Lentement, le bruit se répandit par le village que le fils à Jules-Henri Mathey, fréquentait depuis longtemps Mlle Olympe Sandoz, et que même il avait de beaucoup dépassé les bornes permises en cette occurence.

Plusieurs personnes prétendirent qu'elles avaient bien remarqué les regards en dessous que se glissaient les amoureux.

Bref, de ce fait la sainteté de Mile Olympe

recut une fameuse déchirure. «Voyez», disait-on, comme elle a bien su

cacher son jeu. La mère Sandoz sut habilement tirer parti de la situation, en soumettant le fils Mat-they par la peur de tout révéler à son péreu et en laissant croire au public qu'elle était

depuis longtemps au courant des amours des jeunes. J.-H. Matthey apprit le dernier ce dont il s'agissait. Il faillit prendre une attaque le jour où son fils lui déclara qu'il épous gerait Mile Olympe Sandoz. - Comment, pendart, lui dif-il, fu veux

marier une femme de quinze ans plus vieille que toi!

Ce fut la soule fois que Frédéric Matthey montra de la volonté, décidément il tenait à son Olympe.

La noce se fit après vendanges. Mile Olympe jubilait, vous pouvez croire. Au dessert on but le champagne et les jeunes épous allèrent habiter la ferme de «Sous le Mont» que J. H. Matthey avait remise à bail à son fils Frédéric A. DARDEL

EVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA.

Stal REMEDE SOUVERAIN KEFOL

Bolto (10 poudce) 1.50. Ch. Bonaccio, phi-- Genàvo
Toutes Pharmaotes. Exiger le "KEFOL".

Enchères Publiques

de bétail matériel de ferme et de voiturage, à la Joux-Perret.

Pour cause de cessation de culture, M. rounderes publiques, devant son domicile, Joux-Perret 20. le Lundi 13 Avril 1908, des 1 heure du soir:

10 vaches, fraiches et portantes pour différentes époques, 2 éléves génisses, une jument de 5 ans, 1 âne avec son attelage complet, 1 brebls avec 2 agneaux, 2 bon chien de garde, 6 chars à limonières et à flèches, 1 char à brecettes sur ressorts, 1 glisse à brecettes, 3 glisses, dont une flèche, 1 faneuse, 1 charrue double versoir, 1 plocheuse, 1 harrue, 1 tonneau en fer pour yidange, (1000 litres), 2 tonneaux en bois, 1 hacheharrae dudie voladir, i plonicae, faces, 1 tonneau en fer pour yidange, (1000 litres), 2 tonneaux en bois, 1 haohepallie, 1 concasseur. 1 hasoule décimales, 4 harnais, 8 colliers, 2 gros rateaux, 1 potager, couvertures, clochettes, chaines, seilles, faulx, râteaux, fourches et teus autres outils nécessaires pour l'exploitation d'une ferme.

Terme de palement, fin Août, moyenmant bonnes cautions. La Chaux-de-Fonds, le 6 Avril 1908.

Le Gressier de Paix: G. HENRIOUD.

ENCHERES **PUBLIQUES**

de bétail, rural et mobilier aux GRANDES CROSETTES

Pour cause de départ, M. Paul Jeanrour cause de départ, M. Paul Jean-maire fera vendre aux enchères publi-ques, devant son domicile. Grandes Crosettes N. 38, samedi 11 avril 1908, dés 1 1/1, heure de l'aprés-midi, ane forte jument de 5 ans. 8 va-ches fraîches et portantes, 2 chars à échelles, un char à brecettes, an char à pont, un char à ressorts très neu usacé un char à benessants très peu usagé, un char à bennes avec échelles, une glisse à lait. une tour-neuse, deux harnais neufs, des lits, un canapé, une armoire à glace, des tables, chaises, un po-tager avec accessoires, et tous les untils et objets utilisée pour l'exploite gutils et objets utilisés pour l'exploita-fion d'une ferme. 5311-8 Terme de paiement 4 mois, sous bonnes cautions.

La Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1908. Le Greffier de Paix:

Etude de Me Paul JACOT, notaire à Sonvilier

pour cause de cessation de culture

Landi 13 avril 1908, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile, M. Jean Bühler, cultivateur à la Chaux d'Abel, commune de Sonvilier, exposera en vente publique et volontaire : H-1226-j 5324-1

5 vaches, 1 génisse portante, 2 moutons, 1 cheval de 10 ans, 4 chars à échelles, 1 char è brecette, 2 glisses, 1 traineau, 3 harnais usagés, 3 harnais neufs, 1 machine à battre, 1 hache-paille, 1 herse, 1 charrues, 1 piocheuse, 1 fourche américaine, des rateaux en fer, 1 cuveau à lessive, 1 beurrière, des outils aratoires tels que faulx, fourches, crocs, pioches, plusieurs meltres, 2 bons lits, et une grande quantité d'autres objets, dont le détail est supprimé.

Terme pour le paiement.

Sonvilier, le 3 avril 1908.

Par commission, Paul Jacot, notaire.

pour de suite ou époque à convenir:

Léopold-Robert 7, 3me étage, 8 pièces. corridor et dépendances. 5272-5 corridor et dépendances.

pour le 30 Avril 1908: Ph.H.-Matthey 2, plainpied, 3 pièces corridor, lessiverie et cour. 5278

Léopold-Robert 132, 3me étage bise, 4 pièces, corridor, lessiverie, cour et jardin. 5274 Léopold-Robert 132. 4me étage bise, 4 pièces, corridor, alcôve, cuisine et dé-

pendances. Jaquet-Droz 6a, 1er étage bise, 3 pièces, corridor et dépendances. 5275

Jaquet-Droz 6 a, ler étage vent, 8 pièces, corridor, lessiverie. Jaquet-Droz 6 a, 4me étage, 8 pièces, cuisine, corridor et dépendances. Jaquet-Droz 6 a. 4me étage. 3 pièces.

corridor, dépendances, lessiverie. Industrie 9, 1er étage. 3 pièces, cuisine, lessiverie et dépendances. 5276

S'adresser à M. Henri Vuille, gérant,

Carles postales illustrées Librairie A. HAASENSTEIN & VOCLEB.

On demande à acheter un moteur de 2 nne machine à sertir, en parfait état, s'adresser à M. E. Boujour, notaire, a vec sa roue, à moitié de son prix d'a Neuchâtel, ou à M. Charles Barchet. — S'adresser à Emile Gagnebin, bier, notaire, à La Chaux-de-Fonds.

Sonviller.

Sonviller.

Appartement

Pour cas imprévu, à louer pour le 30 Avril, dans maison moderne, située dans le haut de la ville, un 2me étage de 5 pièces, dont une avec balcon vitré, cham-bre de bain installée, chambre de bonne, chauffage central, gaz, électricité, cour, lessiverie, — S'adresser rue de la Serre 11. au rez-de-chaussée.

A LOUER

au Vignoble, 2 logements confortables de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau, gaz et électricité. — S'adresser à M. A. Kra-

pour tout de suite eu époque à convenir, rue Léopold-Robert 51, 2me étage de 4 plèces dont une avec plusieurs fenêtres lumelles. Conviendrait pour bureau et comptoir ou atelier. S'adresser à M. A. GUYOT, gérant,

Paix 43. H-10651-C

A vendre

Cabinet d'expertises comptables Bureau d'Affaires

C.-E. Robert, rue du Parc 75 Téléphone 211. 17607-88 Arbitre de Commerce

pour le 30 avril prochain :

Collège 4. Exposé au soleil, un bel appartement remis à neuf, de 4 chambres, cuisine et dépendancés. Prix fr. 600 eau comprise. 744-25*

A.-M. Piaget 19. Un atelier bien éclairé pour 18 à 20 ouvriers. 745

Pour tout de suite: ler etage, 2 chambres, cu sine et dépendances.

Collège 22. Local d'une grande pièce, convenant pour gros métier. 2906 S'adresser en l'Etude de M. Auguste Monnier, avocat, rue du Parc 25.

LOUER à la Recorne Pour 40 Fr. par mois, un beau loge-ment de 4 pièces, cuisine et dépendances.

Pour 20 Fr. par mois, un beau logement de 2 pièces. cuisine et dépendances. Pour 15 Fr. par mois, un p tit logement de 1 chambre, cuisine et dépendances. S'adresser à MM. L'Héritier Frères, rue F. Commerce 130.

Le domaine de la Recorne, situé à proximité de La Chaux-de-Fonds, est à remettre pour le 1er Mars 1909. S'adresser à MM. L'Héritier Frères, rue du Commerce 130. 2911-3

A vendre sur le parcours du tram Neuchâtel-St-Blaise

avec jardin, verger et vigne. Eau sur l'évier. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Prix et conditions avantageux.

N'essayez pas

si vous toussez, autre chose que les BONBONS DES VOSGES Infaillible

Bourgeons Sapins des Vosges Exigerla for-

contre Rhumes Toux Catarrhes Bronchites me ci-dessus Déposé

Goût agréable. - En vente partout. Seuls fabricants: BRUGGER et PASCHE, Genève, Eaux-Vives N.-B. - Tout autre modèle ne portant pas le mot «VOSGES» entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon.



20350-11 一ルコログストランスを対する場合を表現して、本の展示があった。

UNIQUE

pour la guérison rapide des rhumatismes, lumbagos, entorses, foulures, et autres douleurs, est seulement la

Friction calmante du D' Bouglé Le Flacon à Fr. 2.-

Le laxatif de longévité

régularise les fonctions de l'organisme.

empêche la constipation. Purgatif agréable et économique. 4091-33 Fr. 1.75 dans les pharmacies; Beguin, Mathey, à La Chaux-de-Fonds; Chapuis, aux Ponts; Custer, au Locle.

The state of the s Pommes de terre

A vendre 100 mesures de belles pom-mes de terre du Val-de-Ruz, à bas prix. mes de terre du Val-de-Ruz, à bas prix. — S'adresser rue de la Serre 9, au ler à

METROPOL

🟲 Restauration à toute heure Service par petites tables.

Tous les Vendredis soir:

Tripes — Tripes Trois billards nenfs. 5205-298

Syndicat ouvrier des

Jeudi 9 Avril 1908 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Brasserie Terminus

Ordre du jour très important ! Le Comité.



86, rue Léopold Robert, 86 AVIS AUX GOURMETS!

TOUS LES JEUDIS SOIR IEUS de PUKU



pannés. Se recommande, Fritz Mossr.

Soleil CI IA

les JEUDIS soir dès 7 1/2 heures,

20965-3 Se recommande, J. Buttlkofer.

- Rue Léopold Robert - 24. Tous les JEUDIS soir des 7 1/1 heures,

tripes 😙 tripes

Spécialité de CHARCUTERIE ASSORTIE.

Choucroute renommée avec viande de porc assortie.

VINS de choix. BIÈRE renommée de « LA COMÈTE » 21923-18* Se recommande, Aug. ULRIOH

Ponsion-Familio VILLA "MONT-FLEURI Neuveville

Belle situation. — Agréable séjour. — Beau et grand jardin. — Bonne table. 5382-6

On demande pour le 1er Mai ou plus tôt, de bonnes pratiques pour livrer le lait à domicile. — S'adresser à M. William Cattin, laitier, aux Bulles 43.

Jeudi 9 Avril

permanent

Maison Feuille d'Avis LaChaux - de - Fonds

Tout près de la Gare

CHOIX INCOMPARABLE DE VUES — DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Chaque semaine: Changement complet du programme Appareil perfectionné

> INSTRUCTIF MORAL

Reproduction parfaite **AMUSANT**

 $oldsymbol{TOUS}$ LES $oldsymbol{JOURS}$

Représentations suivies toutes les heures de 3 heures à 10 heures du soir

PRIX DES PLACES: Premières, 1 franc; Secondes, 50 centimes; Galerie, 30 centimes Enfants, moitié prix

Tous les mercredis à 3 heures : Représentations pour les écoles Prix des places : Premières, 0.30 - Secondes, 0.20 - Galerie, 0.15

A Crédit

Au comptant

en tissus extra-solides, façon 1 ou 2 rangs

5521-1

à fr.

25.

28.

32.

35.-

Petits acomptes

Conditions favorables

E. MANDOWSKY, Place Neuve 6



Restauration à toute heure. Plats du jour et sur commande. Repas de noce, etc. Bonne table bourgeoise pour pensionnaires. Agréable salle à manger. Cuisine française. Diners depuis 1 fr. 50. Belles chambres et bons lits à 1 fr. 50. Vue agréable. On se trouve en ville comme à la campagne. — Portier à tous les trains et à la disposition de MM. les voyageurs. — Vins et liqueurs de toute première qualité. Bière de la Brasserie Jurassienne. Service prompt, soigné et propre. - Voiture à l'Hôtel. Garage d'automobiles. Mécanicien à disposition. - Téléphone.

Se recommande, Mile Augusta Rebetez, ancienne sommelière de la Brasserie Grande Fontaine. 5508-6

Société suisse de Tempérance

CROIX-BLEUE Section Chaux-de-Fonds

des 8 1/2 heures du soir

présidées par MM. les pasteurs Daulte, Numa Grospierre, Samuel Junod et G. Borel-Girard au LOCAL, Progres 48.

Mercredi S Avril: SAUVETEUR! Invitation cordiale & tous!

Chirurgien-Dentiste

a repris ses consultations

Dr Descoeudres **DE RETOUR**

н-5950-с

4944-2

Déclarations d'impôts

sont remplies depuis 30 centimes, par Louis LEUBA, Agent d'Affaires, rue Jaquet-Droz 12. 5545-3 Dernier délai: Vendredi 10 Avril.

& Lingerio

cherche des apprenties-assujetties. Par la même occasion, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne la lingerie.

Mme Salomon, A LA FOURMI Rue du Premier-Mars 5.

Cave Alimentaire.

Le soussigné à l'honneur d'informes l'honorable public qu'il a ouvert des ce jour un commerce de fruits et légue-mes. Par des marchandises de première fraicheur et de Îre qualité, il espère mèriter la confiance du public. 5286-1 Se recommande vivement

Louis CHERVET, Promenade 12.

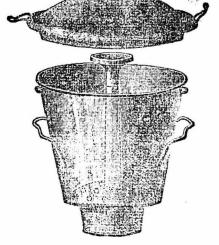
connaissant bien l'échappement ancre Salaire suivant capacité. — Adresser les offres sous chiffres H-573-U, à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bienne.

Un industrie

à la tête d'une entreprise prospère, établis dans la Suisse romande, cherche à spinettre en relations avec une personne connaissant si possible le commerce et la travail du bois et pouvant faire apport da 30,000 à 40,000 fr. Affaire sûre et d'avenir. Références de premier ordre. Adresser les offres Etude Ed. Petiteplares, notaire, à Neuchâtel. à la tête d'une entreprise prospère, établie pierre, notaire, à Neuchâtel. H 8874 N

Réglages. Qui enseignerait la partie à une jeune fille.
Offres à M. J.-A. Huguenin-Christinat
La Corbatière 185. 5042-1

Aux Grands Magasins



TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert 21

ISTERSIES DE WERAGE

en tous genres

BAS PRIX

BAS PRIX